

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°381 - novembre 2020

30^e
salon du
terroir
4 et 5 décembre

spécial
drive
Esplanade
de Bellerive



9 La déconstruction
de la halle de
l'Otan

10 Dossier
Développement
durable

20 Ernest-Pignon
à l'Atelier
Grognard

villederueil.fr


VILLE DE
Rueil
MALMAISON


VILLE
IMPERIALE

SOMMAIRE



MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil ^{INFOS}

n° 381

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
• Directeur de la publication : Patrick Ollier
• Rédactrice en chef : A.-M. Conté • Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret • Photos : P. Martinez, C. Soresto
• Conception, réalisation : **DPS** Les indés //
• Imprimerie : Groupe Morault • Régie publicitaire : C.M.P. : 7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2020. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : Armelle&lesCrayons

04 AGENDA

05 LE MOT DU MAIRE

06 ALBUM

09 ÉCOQUARTIER

Déconstruction de la halle de l'Otan : top départ !

10 DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Nature, notre bien le plus précieux

- La nature est belle, prenez-en de la graine

- La rénovation énergétique de l'habitat :

l'affaire de tous !

- Prenons soin de nos arbres !

- « Défi zéro déchet » : lancez-vous dans l'aventure !

15 SÉCURITÉ

Daniel Passard, un homme de terrain à la tête de la police municipale

17 CONSEIL MUNICIPAL

Réunis au Stadium !

18 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

19 TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

20 CULTURE

- La culture urbaine s'invite à l'Atelier Grognard
- Soirée Hip-Hop au TAM !

23 ÉVÉNEMENT

L'art de résister à la Covid-19 :
le Salon du terroir en mode drive

25 FESTIVITÉS

C'est (quand même) Noël... avant l'heure !

26 ÉDUCATION

La classe sous contrôle

28 EN BREF

32 PAGES JEUNES

- Les infos du C.M.J à mi-mandat !

- Permis citoyen

- Avec « Recyc'Lab », le lycée Richelieu affronte la pollution plastique

35 SPORT

À l'extérieur, les clubs vivent encore

37 HISTOIRE

La bataille de la Malmaison

Acte 1 de la bataille de Buzenval

39 LA FAUNE ET LA FLORE D'ICI

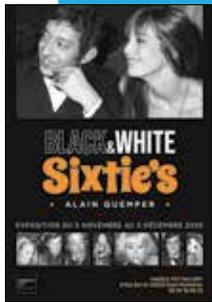
41 GENS D'ICI

42 CARNET

Retrouvez-nous
sur facebook et twitter



Le photographe Alain Quemper s'expose à la Angels Art Gallery



Celui qui fait aujourd'hui l'objet d'une exposition à la Angels Art Gallery de Rueil, **jusqu'au 5 décembre**, a débuté très jeune au service Photos du journal l'Aurore. Alain Quemper, né en 1947, fils et petit-fils de marins, a en effet été reporter photographe, à ses débuts. Il a ainsi photographié les plus grandes stars du cinéma, du show-business et de la scène politique des années 60-70. Il totalise également trente-cinq années de prise de vues en Bretagne et sur le littoral, à la recherche incessante de l'image parfaite unissant la lumière, le cadrage, le site, la couleur et l'être humain. Alain Quemper est l'auteur de « Paroles de Marins » aux Éditions Solar et « Mots de Mer » aux Éditions Dubriand. Il a également exposé dans de nombreux musées et salons ainsi que dans plusieurs villes de France. Il est l'auteur de spectacles multimédias en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche ainsi que de deux comédies musicales : « Le Cabaret Marin », interprété par Bernard-Pierre Donnadiou, et « Mots de Môme » interprété par Pierre Hentz. Une belle exposition et de beaux clichés à ne pas manquer !

Angels Art Gallery
« Black and White Sixties »
Rue Bel Air
06 64 35 68 32

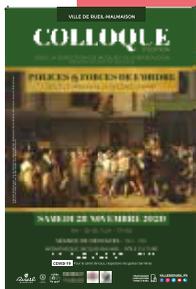
Coup de projecteur sur la saison littéraire

Pour rappel, entre octobre 2019 et mars 2020, de nombreux auteurs ont été reçus à la médiathèque. Avec autant de plaisir, le public rueillois a répondu présent pour venir à leur rencontre et profiter de beaux moments d'échange. 17 auteurs de cette deuxième édition littéraire ont été mis à l'honneur dans une exposition à la médiathèque. Une exposition prolongée **jusqu'au 29 novembre**. Parmi eux, citons : Carole Martinez, Philippe Besson, Caryl Férey, Valentine Goby, Bernard Minier, Laetitia Colombani, Éliette Abécassis, Bernard Werber, Karine Tuil, Mathias Friman, Claire Dé, Delphine Jacquot ou Lola Lafon. La saison littéraire se poursuivra encore cette année et en 2021 avec une troisième édition. Comme toujours, deux rendez-vous adultes (les mardis ou jeudis à 19h30) et un rendez-vous jeunesse (le samedi après-midi) vous attendent (sur réservation) chaque mois. L'occasion de rencontrer et faire dédicacer vos ouvrages et, pour vos enfants, de participer à des ateliers créatifs. Au programme notamment : **mardi 24 novembre**, Véronique Olmi, **mardi 15 décembre**, Éric Reinhardt, à 19h (couvre-feu oblige) ; **samedi 21 novembre** à 15h00, atelier jeune public avec Louise Mézel. À noter : la séance de dédicace aura lieu dans le forum de la médiathèque. Cette nouvelle saison littéraire inaugure aussi un format numérique avec la captation des différentes soirées accessibles ensuite en ligne au public.

Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal Foch
Informations / Réservations au **01 47 14 54 54**



Colloque « Villes Impériales » : 9^e édition



Organisé en partenariat avec l'Institut Napoléon, les revues Napoléon I^{er} et Napoléon III, le colloque « Villes Impériales » tiendra sa 9^e édition **le samedi 28 novembre de 9h à 18h**. Il sera présidé par Jacques-Olivier Boudon. Le thème : « Police et forces de l'ordre sous le Premier et le Second Empire ». Dès leur naissance, le Premier comme le Second Empire se sont affirmés comme des régimes autoritaires s'appuyant sur une police et des forces de l'ordre qui ont été particulièrement choyées par le pouvoir. À l'un et l'autre régimes sont associées des personnalités fortes, de Fouché à Maupas, en passant par Vidocq, Desmarests ou Savary. Ce colloque visera aussi à comprendre en quoi les institutions policières se renouvellent, comment elles fonctionnent, quels sont les hommes qui les animent. On s'intéressera aussi au quotidien des gendarmes et des policiers. Les auteurs présents (Antoine Boulant, Édouard Ebel, Vincent Haegeler, Aurélien Lignereux, Jean-Noël Luc, Xavier Mauduit, Camille Rougier, Julien Saporì, Charles-Éloi Vial) dédicaceront leurs ouvrages à la fin du colloque.

Nombre de places limité. Inscription obligatoire. Dans le contexte actuel lié à la crise sanitaire, le programme du colloque est susceptible de subir d'éventuelles modifications.
Tarif : 5 euros
Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal Foch
Informations / Réservations au 01 47 14 54 54
et le samedi de 10h à 18h
Renseignements au 01 47 52 07 92
(port du masque obligatoire)

L'hypermicrophoto de Franc-Loup Malavieille

Franc-Loup Malavieille est un des trois créateurs de L'ArtBouquine et un photographe voyageur qui s'est spécialisé dans la photographie animalière et particulièrement celle des oiseaux. Mais en mars dernier, comme des millions de personnes, son objectif a dû se contenter d'un horizon plus restreint : son jardin. C'est alors que Franc-Loup, déjà adepte de la macro, a basculé dans l'univers de l'hypermicrophotographie. L'œil du photographe, la patience (une demi-journée par photo) et sa formation d'ingénieur ont permis, à ce personnage hors du commun, de présenter des photos époustouflantes obtenues à partir du procédé de stacking. Photos, explications et démonstrations du procédé, sont ainsi présentées à L'ArtBouquine **jusqu'au 10 novembre**.

L'ArtBouquine
27 rue du Gué
Galerie ouverte le week-end,
du vendredi après-midi au
dimanche soir



À noter : dans chaque lieu, le respect des normes sanitaires reste en vigueur et le port du masque est obligatoire ! Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien de l'événement sur villederueil.fr



Nombre de Rueillois ont rendu hommage à Samuel Paty, le professeur d'histoire, victime de l'attaque terroriste islamiste du 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine.

Il n'y a pas de démocratie sans liberté d'expression !

En écrivant ces lignes, comment ne pas revenir sur l'ignoble assassinat de Samuel Paty, le professeur d'histoire victime de l'attaque terroriste islamiste de Conflans-Sainte-Honorine ? À Rueil, nous lui avons rendu hommage le 21 octobre sur le parvis de l'hôtel de ville (lire page 7) où un grand nombre de Rueillois s'était rassemblé, dans le respect des gestes barrières bien sûr.

Nous étions réunis, les membres du conseil municipal, majorité et opposition, ainsi que les responsables de la communauté musulmane de Rueil, pour saluer cet homme, cet enseignant, passionné par son métier, par le désir de transmettre les principes de la démocratie et de défense de la liberté d'expression, car il n'y a pas de démocratie sans liberté d'expression !

Transmettre aux nouvelles générations les valeurs de la République, les bases de notre histoire commune, est certes le rôle de chaque éducateur. Mais c'est aussi le devoir de chaque adulte dans les familles, de chaque citoyen, de chaque Français... Former les jeunes c'est investir sur l'avenir, un avenir qui nous concerne tous !

Mi-octobre, j'ai assisté à la présentation du bilan de mi-mandat des membres du conseil municipal des jeunes (C.M.J.). J'étais impressionné par la maturité de leurs réflexions, la pertinence de leurs projets, l'audace de leur expression ! Et j'étais ému par leur investissement dans le devoir de mémoire qui s'exprime, entre autres, par leur participation aux commémorations. Ils ont accepté avec enthousiasme de devenir les porte-drapeaux du « Rhin et Danube » qui leur sera confié lors d'une cérémonie que j'ai souhaitée afin de rendre ce moment encore plus solennel. En tant que maire, je suis fier de ces jeunes Rueillois !

C'est toujours dans cet esprit de transmission que nous venons de démarrer le chantier de déconstruction de la grande halle de l'Otan : un des lieux emblématiques de l'écoquartier de l'Arsenal. Construit au début du XX^e siècle, ce hangar témoigne du passé industriel de Rueil.

C'est aussi dans cette halle que, dans les années 60, l'Otan construisait un système de missiles de défense aérienne. En accord avec vous, après les réunions de concertation, nous avons décidé de conserver cette mémoire, de transformer cette bâtisse et de la réhabiliter en un lieu de vie (lire page 9). Nous reparlerons de ce beau projet...

Pour l'heure, l'actualité nous ramène à l'urgence de faire face à la crise sanitaire. D'ailleurs, les semaines qui suivent vont nous contraindre à des efforts supplémentaires pour enrayer l'épidémie qui reprend encore plus fort ! Le site de la Ville, les messages vidéos que j'enregistre régulièrement sur les réseaux sociaux et les pages de ce magazine vous donnent tous les détails sur les mesures prises à Rueil conformément aux dispositions gouvernementales.

Ce qui nous préoccupe également c'est l'avenir de nos commerces. Si depuis longtemps nous menons une politique en leur faveur, a fortiori nous multiplions les initiatives dans cette période si compliquée. À l'approche de Noël nous allons mettre en place davantage d'animations pour les soutenir (lire page 25). D'autant plus que, cette année, pour éviter les rassemblements qui risquent de propager la Covid-19, il n'y aura pas de patinoire, hélas ! Mais nos efforts ne suffiront pas sans votre mobilisation ! Les commerces de proximité sont une richesse pour les villes et leurs habitants. Alors, faites-vous plaisir, achetez local et soyez solidaires avec vos boutiques !

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Ancien ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Le spectacle continue au Petit Théâtre de Rueil

25 septembre

Pas moins de 23 représentations sont à l'affiche du Petit Théâtre de Rueil en 2020-2021. C'est le directeur, Jean-Claude Derry, qui a présenté la saison à la salle de l'Athénée où sont données les pièces. Complémentaire de celle du théâtre André-Malraux, la programmation du Petit Théâtre se caractérise elle aussi par sa diversité. Attention : depuis l'entrée en vigueur du couvre-feu, **la structure a adapté ses horaires. Aucun spectacle n'a été annulé !**



Quand l'artisanat d'art fait salon

26 septembre

La Covid-19 n'aura pas eu raison de cette troisième édition du « Salon de la décoration et de l'artisanat d'art » qui s'est tenu à l'Atelier Grognard. 60 créateurs (céramistes, joailliers, sculpteurs, tapissiers...), dont 40 % nouveaux par rapport à l'année dernière, ont exposé et vendu leurs œuvres tout au long du week-end. Une satisfaction pour l'organisateur de l'événement, André Vauvert, dont le maire et son épouse Michèle Alliot-Marie ont salué les mérites.

SEPTEMBRE

Succès de la campagne de tests PCR

29 septembre

Ce sont près de 500 personnes qui sont venues participer à cette campagne de tests PCR organisée par la Ville, en partenariat avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, sur le parvis de la médiathèque. Le maire, accompagné par plusieurs élus, s'est rendu sur place pour remercier les personnels médicaux.



Accueillir les nouveaux Rueillois

3 octobre

Presque tous les mois, le service municipal des nouveaux arrivants tient un stand au 3 rue Hervet (ou à l'hôtel de ville si la météo ne le permet pas). Le 3 octobre, ce sont Martine Mayet, adjointe au maire à l'Éducation, aux Accueils de loisirs et aux Nouveaux arrivants, et Gaëlle de la Serre, conseillère municipale, qui ont présenté la ville et ses atouts aux nouveaux Rueillois.

3 octobre

Un swing pour une bonne cause

Si semi-marathon et brocante ont dû être annulés à cause du coronavirus, le 8^e tournoi de golf du Lions Club de Rueil-Malmaison a bien eu lieu au Golf Blue Green. La compétition, enregistrée à la Fédération, a vu la participation de golfeurs et golfeuses pour la plus grande satisfaction des membres et d'Olivier Godon, adjoint au maire aux Sports, qui ont pu remettre les prix aux athlètes et un chèque des fonds récoltés à l'association « Enfant cancers santé ».



DR



©P.M.

Pas d'année blanche pour Nuit Blanche

3 octobre

La crise sanitaire a forcé la Ville à l'annulation de la plupart des actions programmées dans le cadre de la Nuit Blanche. Cependant, la Ville a souhaité maintenir sa participation à cette manifestation parisienne élargie à la Métropole du Grand Paris. Bien évidemment l'événement culturel a dû s'adapter : seuls la conférence « Comment habiter le monde aujourd'hui à l'heure d'une pandémie mondiale » et le film-débat « Nausicaä de la Vallée du Vent » réalisé par Hayao Miyazaki (photo) ont eu lieu.

OCTOBRE

21 octobre

Une minute de silence en hommage à Samuel Paty

Le maire et les élus du conseil municipal, majorité et opposition, ainsi que les responsables de la communauté musulmane de Rueil ont rendu un hommage solennel à Samuel Paty, sur le parvis de l'hôtel de ville en présence de nombreux Rueillois. La mémoire de ce professeur d'histoire, victime de l'attaque terroriste islamiste perpétrée à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre dernier, assassiné pour avoir donné un cours sur la liberté d'expression, a été honorée par une minute de silence et par la Marseillaise.



©C.S.



©C.S.

150^e anniversaire de la bataille de la Malmaison

21 octobre

À l'occasion de cet anniversaire (lire page 37), un hommage a été rendu au commandant Jacquot et à Raoul Bohrer de Kreuznach au « petit cimetière » situé rue du Commandant-Jacquot. Une plaque a été dévoilée par Jean-Pierre Didrit, président de la section rueilloise du Souvenir français, et Gérard Bertrand, président de l'Association des Vosgiens de Paris, en présence de Jean-Pierre Morin, adjoint au maire.

Déconstruction de la halle de l'Otan : top départ !



Cela fait des années qu'on en entend parler : le moment est enfin arrivé. La déconstruction de la grande halle de l'Otan (en vue de sa reconstruction), un des lieux emblématiques de l'écoquartier de l'Arsenal, vient de démarrer. Explications. ▶ Anna-Maria Conté



Le 22 octobre, le maire s'est rendu sur le chantier pour constater l'avancement des travaux de déconstruction.



Pour comprendre, il faut remonter le temps. Au début des années 2000, le maire et sa majorité de l'époque réfléchissaient au renouvellement urbain de ce secteur de Rueil, à cheval sur trois villages (Mont-Valérien, Coteaux et Plateau). Le départ de Renault et de « l'Otan » offrait de nouvelles perspectives à la Ville : l'idée d'y réaliser un écoquartier était née !

Garder les traces de l'histoire

La suite est plus connue. Les réunions de concertation avec les riverains et les associations, le projet qui s'esquisse, le choix du nom « l'Arsenal » – qui évoque l'activité d'antan de l'armée –, puis les premiers chantiers de démolition (en 2016) et une volonté ferme du maire de garder les traces de l'histoire sur un site destiné à rassembler toutes les modernités.

À l'heure actuelle, pendant que les premiers immeubles d'habitations se peuplent (lire Rueil Infos de février, page 8, et d'octobre, pages 8-9) et que le complexe sportif se prépare à ouvrir ses portes, une nouvelle étape est franchie avec le chantier de déconstruction de la halle de l'Otan.

Des idées de transformation

Construite au début du XX^e siècle, cette bâtisse témoigne du passé industriel du quartier. En effet, l'Otan s'y établit dans les années 1960-1970, pour y développer un système performant de missiles de défense aérienne. Le projet sera finalement abandonné et « l'Arsenal » déménagera à Versailles en 1975. Une partie des terrains sera ainsi achetée par Renault tandis que l'autre restera en friche jusqu'au démarrage de la construction de l'écoquartier.

En accord avec la population, le maire a souhaité que la halle de l'Otan, située au milieu de la place centrale de l'écoquartier (de 5000m²), ne soit pas démolie mais conservée et réhabilitée. C'est pour permettre la réalisation du parking souterrain qu'aujourd'hui il faut la « démonter ». Quant à son devenir, des idées de transformation ont été soumises à la population (via la plateforme jaimerueil-jeparticipe) fin 2018, mais pour l'heure aucune décision définitive n'a été prise. Affaire à suivre...



©C.S.



3 questions à Giovanni Dosa,

architecte au sein de la direction des Services techniques chargé des travaux.

Rueil Infos : Le 19 octobre vous avez lancé la démolition, pardon, la déconstruction de la halle de l'Otan : pourquoi cette méthode et quelles sont les techniques utilisées ?

Giovanni Dosa : Les techniques et les méthodes mises en œuvre résultent d'une étude préalable du bâti, de son environnement pour la sécurité des opérateurs comme des riverains, pour la réduction des nuisances et surtout la volonté de la Ville de conserver une partie de la structure métallique et des briques de parement.

R. I. : Quels sont les impacts environnementaux de ce chantier ?

G. D. : Les techniques se sont imposées en raison de cette volonté. À savoir : la réutilisation d'une partie des matériaux pour une reconstruction, d'un stockage de ceux-ci in situ et bien entendu d'un tri à la source pendant et après la déconstruction, ce qui permet de garantir que l'ensemble des matériaux seront dirigés vers les filières dédiées à leur traitement. Nous pouvons de ce fait garantir un taux maximal de déchets réutilisés, recyclés ou valorisés en incinérateur.

R. I. : Quelles sont les phases de ce travail de déconstruction ?

G. D. : Le chantier a débuté par une phase de curage avec tri sélectif c'est-à-dire de retrait manuel de tous les éléments non structurels internes du bâtiment – cloisons, revêtements de sols, faux-plafonds, sanitaires, éléments en PVC, bois ou lino... – La méthodologie choisie demande une déconstruction soignée à savoir très rigoureuse en vue de récupération pour réutilisation. D'abord les engins pour les démolitions des parties pleines non réutilisables et accès difficiles, puis le travail de compagnons pour les découpes, démontages mécaniques et repérage des pièces avant stockage.

La Nature, notre bien

Quel est le dénominateur commun entre la collecte des graines des légumes anciens, la rénovation énergétique de sa maison, la valeur monétaire d'un arbre et la réduction des déchets ? La première réponse est intuitive : toutes ces actions participent à la préservation des ressources de la planète. La seconde concerne la Ville autant que nous tous. En effet, vous trouverez dans les pages de ce dossier les explications sur ces initiatives et les modalités pour y participer. Bonne lecture !

La nature est belle, prenez-en de la graine !

Le saviez-vous ? 75% des variétés de semences ont disparu en un siècle : trois variétés sur quatre ! D'où l'envie de mettre en place un projet pour préserver les graines anciennes.

Explications. ▶ Morgane Huby

« **L'**idée a germé d'un partenariat entre la ferme du Mont-Valérien (dirigé par Kamel Tacherift), l'éco-accueil de loisirs des Gallicourts (dirigé par Arnaud Gallopin) et la grainothèque, hébergée à la médiathèque », indique Philippe d'Estaintot, adjoint au maire au Développement et à l'Environnement. Les objectifs sont multiples : entretenir un patrimoine naturel composé de graines anciennes

et donc contribuer à la sauvegarde de la biodiversité, cultiver l'esprit de partage entre les Rueillois et permettre aux jeunes générations de découvrir des fruits et légumes injustement tombés dans l'oubli.

Les semences anciennes ne peuvent pas être vendues

Pour être commercialisée en Europe, une variété de semence doit être inscrite au catalogue officiel.

Et, pour être répertoriée, il faut qu'elle réponde à trois critères : homogénéité, stabilité et distinction. Ces critères ne prennent en compte ni la qualité ni l'aspect sanitaire. Des centaines de variétés anciennes ont ainsi été éliminées au profit de « variétés élites », comme les semences hybrides, incontestablement plus productives mais fragiles et inséparables d'un environnement agricole spécifique qui fait la part belle aux engrais chimiques,

Grainothèque : comment ça marche ?

- Vous voulez donner vos graines ? Mettez-les sous enveloppe. Notez la date de récolte (chaque graine a sa date de péremption, comptez 3 à 10 ans en moyenne selon la variété) et la variété.
- Vous voulez récupérer des graines ? Servez-vous, tout est en libre-service !
- Vous êtes jardinier novice ? Un classeur et des fiches sont mis à votre disposition pour tout savoir en matière de semis.

À ce jour : une quarantaine de sachets de graines disponibles et une dizaine de variétés recensées parmi fruits, légumes, fleurs et plantes médicinales ou aromatiques.

Rendez-vous au pôle Sciences et Société de la médiathèque (15-21 boulevard du Maréchal Foch), à ses horaires habituels d'ouverture (13h-18h30 du mardi au vendredi, 13h-18h le samedi, 14h-18h le dimanche, fermé le lundi).



DR

le plus précieux



©C.S.



©C.S.

aux traitements biocides et à l'irrigation. « Les variétés reproductibles en toute liberté, appelées aussi semences anciennes, paysannes ou traditionnelles qui ont toujours existé, ne peuvent donc pas être vendues », appuient Kevin de la ferme du Mont-Valérien et Christian de l'éco-accueil de loisirs. En France, de nombreux acteurs (Kokopelli, le

réseau Semences Paysannes, la Ferme de Sainte-Marthe, les Femmes Semencières, Graines de Troc...), des agriculteurs ou de simples amoureux de la nature luttent, tous les jours, afin de préserver la biodiversité. C'est dans leur sillage que s'inscrit ce projet rueillois.

S'associer à la grainothèque

Il y a deux ans, le pôle Sciences et Société lançait sa grainothèque participative. « Au fil des saisons, les Rueillois viennent y déposer des graines de leur jardin, légumes, fruits, fleurs ou récupérer celles des autres », explique Béatrice Branellac, directrice de la médiathèque. Cette action adhère pleinement aux valeurs et au quotidien de la ferme du Mont-Valérien et de l'éco-accueil de loisirs des Gallicourts. Les deux structures ont donc décidé de s'associer à la grainothèque. Comment ? En alimentant avec leurs propres graines, récupérées au moment des récoltes, deux fois dans l'année, fin octobre - début novembre et fin février - début mars. Une fois les graines extraites, on les place dans un verre d'eau puis on les rince à nouveau et on les laisse sécher pendant trois jours avant de les mettre sous enveloppe et de les donner à la grainothèque.

Privilégier une diversité de graines

Il va s'agir de fruits et légumes rares qu'on ne trouve plus sur les étals des marchés. La ferme, par exemple, fournit la grainothèque en basilic citronné, piment de Bresse, poivron des Landes,

tomates black cherry ou roma. Aux Gallicourts, les graines de tomates cherokee purple ou ananas, de concombres Kaiser Alexander, de basilic pourpre ou encore de radis blanc viennent, elles, enrichir la grainothèque.

À la ferme du Mont-Valérien ou à l'éco-accueil de loisirs des Gallicourts, les porteurs du projet s'entendent pour dire que l'intérêt est aussi de montrer aux plus jeunes, à travers des ateliers et stages de jardinage, la diversité des formes et des couleurs des légumes, de leur apprendre à consommer au rythme des saisons et, surtout, d'éduquer leur palais au bon goût.

Les plants de graines anciennes sont naturellement acclimatés à leur environnement, plus résistants aussi aux maladies comme aux variations de température et nécessitent moins d'arrosage.

Privilégier une diversité de graines au détriment d'une variété unique standard, c'est donc sauver la biodiversité et la planète ! Du coup, n'hésitez pas à cultiver vos graines et à les partager pour préserver les espèces qui existent déjà. L'occasion aussi de rencontrer d'autres Rueillois, engagés dans la défense du patrimoine semencier local.



©C.S.

La rénovation énergétique de l'habitat : l'affaire de tous !



Tout le monde, quelles que soient ses conditions de ressources, a intérêt à savoir qu'une permanence de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec¹) de Pold se tient désormais à Rueil. Elle s'installe à l'écoquartier le premier jeudi de chaque mois : les prochaines auront lieu le 5 novembre et le 3 décembre. Économies d'énergie, et donc économies tout court, sont automatiquement à la clé. Comment ? ► Sandrine Gauthier

Vous êtes propriétaire occupant (résidence principale) ? Copropriétaire ? Propriétaire bailleur (vous louez bien) ? Locataire ? Bonne nouvelle : cette permanence de l'Alec dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat est faite pour vous. Elle se situe au sein de l'écoquartier mais elle cible tous les Rueillois. Non seulement cette permanence est gratuite mais elle peut surtout vous aider à mieux maîtriser vos dépenses d'énergie, souvent très lourdes dans un budget. « *L'intérêt des Rueillois pour les questions qui concernent la rénovation de leur logement est bien réel. Nous avons en effet constaté qu'ils étaient très nombreux à se rendre à la permanence qui se tenait à La Garenne-Colombes. Accueillir notre propre permanence est donc apparu comme une évidence pour faciliter la mise en contact de la population avec tous les acteurs impliqués* », déclare Philippe d'Estaintot, adjoint au maire au Développement durable et à l'Environnement.

Un conseiller-référent

Une permanence pour tous, mais pour quoi ? Tony Ferreira, directeur de l'Alec, répond : « *Le conseiller énergie qui rencontre les administrés devient leur référent de confiance. Il est là pour leur apporter une vision globale de la rénovation énergétique adaptée à leur situation* ». D'expérience, il sait que les thèmes abordés concernent très souvent l'isolation (des murs et du toit), l'aération du logement et son système de chauffage. « *L'idée est de les*

guider vers les solutions qui leur correspondent le mieux et qui les aident à réduire leur facture énergétique », ajoute le professionnel.

Des informations précieuses

Type d'équipement, nature des travaux, recommandation d'entreprises du bâtiment et aides financières disponibles (Ma Prime Rénov', entre autres) : dès le premier rendez-vous, vous repartez avec des informations précieuses et des conseils objectifs. À ce sujet, Tony Ferreira tient à préciser : « *Nous n'avons aucun parti pris. Quand nous orientons vers telle ou telle technologie, nous le faisons en toute indépendance. Notre seul objectif est que le porteur du projet de rénovation énergétique soit totalement autonome et qu'il en maîtrise tous les aspects, notamment le suivi du chantier* ».

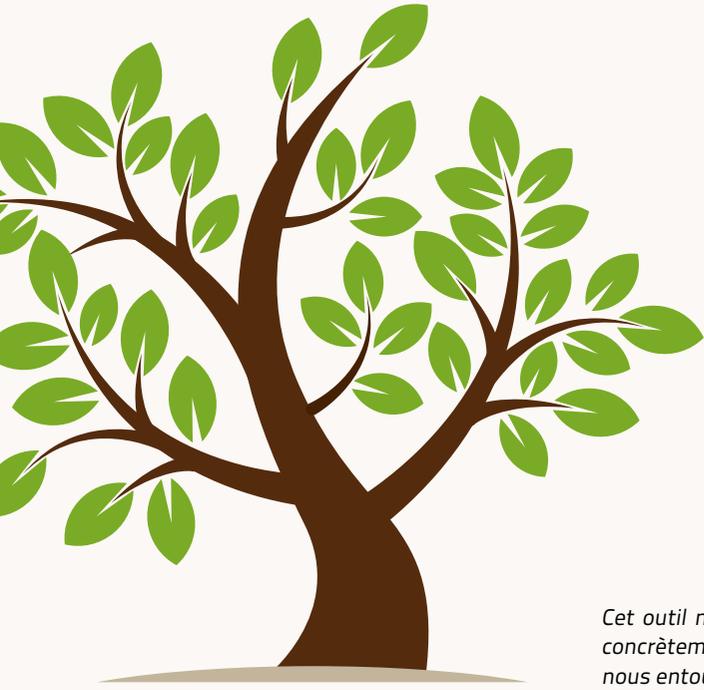
Bien évidemment, à tout moment (pour analyser des devis, choisir un professionnel, remplir une demande d'aides...) vous pouvez solliciter votre conseiller énergie Alec, lors d'une nouvelle permanence ou un rendez-vous, physique ou téléphonique, à votre convenance. Le rôle des Alec est très important au point que la Métropole du Grand Paris sous l'impulsion de son président, Patrick Ollier, travaille à la création d'une fédération métropolitaine des Alec pour disposer de plus de moyens et être ainsi encore plus efficace pour la population.

(1) association à but non lucratif.

Qui sont les publics concernés ?

Tout un chacun est concerné par les économies d'énergie et donc susceptible d'être intéressé par la permanence de l'Alec : les locataires d'un appartement, les propriétaires d'une maison, les bailleurs d'un studio en centre-ville et même les professionnels. En effet, il est tout à fait possible de réduire ses consommations sans travaux ou d'améliorer la performance énergétique d'une boutique, de bureaux ou de tout autre local professionnel. Renseignez-vous auprès de votre conseiller énergie Alec !

Permanence rénovation énergétique de l'habitat – Tous les premiers jeudis du mois, de 14h à 18h, sur rendez-vous uniquement.
– Maison de l'écoquartier, salle de l'écolab, place du 8-Mai-1945 – Infos : 01 46 49 10 08 – contact@alec-pold.org.



Prenons soin de nos arbres !

Cet outil nous permet avant tout d'informer très concrètement le public sur la valeur des arbres qui nous entourent ».

Mieux respecter les végétaux

Élaboré en collaboration avec le conseil d'architecture, et de l'environnement (Caue) des Hauts-de-Seine et un ensemble de collectivités de toute la France, le BED est assorti d'un logiciel appelé VIE, comme « valeur intégrale évaluée de l'arbre » qui permet d'exprimer précisément, en euros, la valeur d'un arbre existant. Au maire de préciser : « *En donnant la valeur monétaire d'un arbre, nous comptons sensibiliser la population et les entreprises de travaux afin qu'ils soient plus attentifs et respectent mieux les végétaux qui nous entourent* ». Cette valeur s'établit en fonction de son espèce, de sa taille, de sa rareté, de son emplacement dans le paysage ou encore de son intérêt écologique. Sans parler de la très grande valeur des 196 arbres remarquables recensés sur notre territoire...

La Ville et ses habitants sont très attentifs au devenir des arbres et si jamais il faut en abattre certains (parce que malades ou trop vieux ou parce qu'ils se trouvent dans des endroits en réaménagement), tout est mis en œuvre pour en replanter d'autres. Cependant, il arrive trop souvent qu'ils soient malmenés ou endommagés. Afin d'établir leur valeur les équipes du pôle Écologie urbaine et durable disposent désormais d'un très intéressant outil : le Barème d'évaluation des dégâts causés à l'arbre (BED). Le directeur du pôle, Jérémy Noble, nous éclaire sur le sujet : « *Rueil est l'une des premières villes franciliennes à se saisir de ce barème, preuve que la préservation de notre patrimoine arboré est une priorité pour la municipalité.*

En appliquant ce barème

Les équipes du service Espaces verts le constatent au quotidien : les dommages que subissent les arbres, souvent par négligence, sont nombreux. En appliquant ce barème lorsqu'il y a dégât sur un arbre, on se rend tout de suite compte de l'incidence d'une branche coupée, de racines sectionnées, etc. Sur le site internet baremedelarbre.fr, tout propriétaire d'un jardin peut, gratuitement et à tout moment, connaître la valeur monétaire des arbres qui sont plantés dans sa propriété. En cas de détérioration par un tiers, il dispose ainsi d'un argument pour demander réparation.

Enfin, si vous avez un doute sur les essences présentes chez vous, une donnée indispensable pour déterminer leur valeur, vous pouvez envoyer une photo par mail à : espacesverts@mairie-rueilmalmaison.com Pensez-y et prenez soin des arbres !

« Défi zéro déchet » : lancez-vous dans l'aventure !

Alléger le poids de ses poubelles, diminuer le volume de ses ordures ménagères, la quantité de ses emballages en plastique ou en carton... En théorie, tout le monde est pour, parce que c'est bon pour la planète et pour ses habitants. En pratique, vous (oui, vous) pouvez agir concrètement. Comment ? En participant à l'opération « Défi zéro déchet » organisée, à partir du mois de janvier, par le service Développement durable.

vigueur permettront, des ateliers et diverses visites d'équipements consacrés au recyclage des déchets seront organisés pour les familles. Au quotidien, une plateforme internet et un kit Zéro déchet vous permettront de suivre votre progression pendant les cinq mois du défi. Vous êtes prêts à passer à l'action ? Sur le **marché Jean-Jaurès**, un stand dédié à la Semaine européenne de réduction des déchets vous permettra d'en savoir plus et de **vous préinscrire, les samedis 21 et 28 novembre.**

Vous êtes intéressés ? Cette aventure vous conduira, par une succession de gestes simples, à réduire votre production de déchets, petit à petit. Selon ce que les mesures sanitaires en

Pour participer au « Défi zéro déchet », vous pouvez aussi vous inscrire sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr avant le 15 janvier.



Daniel Passard, un homme de terrain à la tête de la police municipale



Le 2 septembre, lors d'une cérémonie officielle sur le parvis de l'hôtel de ville, Daniel Passard a officiellement intégré le poste de directeur de la police municipale de Rueil-Malmaison.

Son portrait. ▶ Anna-Maria Conté

d'origine, changée certes, mais je sens que son "âme" est restée intacte. C'est donc avec fierté et bonheur que je prends ma fonction à la tête de la police municipale ». Avantage pour les administrés : un dirigeant qui connaît et aime Rueil. Avantage pour les agents : un directeur qui, ayant occupé différents postes au fil de sa carrière, est aujourd'hui en mesure de comprendre leurs problèmes et leurs attentes. « *Le privilège de l'âge* », plaisante-t-il.

En contact avec les populations

Avide de connaissances, Daniel Passard a toujours su tirer parti de ses expériences, pour son travail et pour son développement personnel. « *Chez les parachutistes, j'ai appris la "fraternité". J'ai découvert la grande aventure humaine et la complexité de la géopolitique* », explique cet ancien militaire qui, à vingt ans, était en mission au Liban. De retour en France, sa voie était tracée : il allait faire de la « sécurité » son métier ! Le secteur « privé » d'abord, puis le « public ». « *J'ai choisi de me mettre au service de la police municipale parce que j'estime que c'est le corps le plus en contact avec les populations* », poursuit-il.

Contribuer à un service de qualité

N'empêche que pour l'heure sa mission consiste à dresser un état des lieux de l'existant. « *Le constat est excellent : un service disponible 24h sur 24h, un centre de vidéosurveillance, 54 policiers armés, une brigade équestre...*, égrène le nouveau directeur. *Par la suite, je compte conserver tout ce qui fonctionne et apporter des améliorations là où il en faut dans un seul et unique but : contribuer à un service de qualité pour nos concitoyens !* ».

Alors bienvenue à ce Rueillois de cœur qui, quand il ôte l'uniforme, aime partir explorer le monde (notamment l'Europe, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande...) car, après tout, les voyages ne forment pas seulement la jeunesse !

La police municipale en chiffres*

54 c'est le nombre d'agents qui composent l'équipe des policiers municipaux

130 caméras sur la voie publique

9004 mains courantes (toutes affaires confondues)

1122 contrôles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances

1461 mises en fourrière de véhicules

256 objets trouvés

* Statistiques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Des mots du maire, le nouveau chef des policiers rueillois est « *un patron expérimenté et proche du terrain* ». C'est peu de le dire. Daniel Passard, 55 ans, ancien parachutiste, quinze ans dans la sécurité privée et dix-huit dans la police municipale, arrive d'Herblay, dans le Val d'Oise, où il était chef de service.

« Le privilège de l'âge »

Occuper un poste à Rueil était l'un de ses rêves. « *En effet, j'ai grandi ici, rue Lamartine, au mont Valérien, se souvient avec nostalgie ce fils d'institutrice. À chaque concours que j'ai passé, j'ai postulé pour y revenir et maintenant l'occasion se présente. 40 ans après, je retrouve donc ma ville*



Réunis au Stadium !

Comme ce fut le cas en juin dernier (mesures sanitaires obligent !), afin de respecter la distanciation sociale, le maire a convoqué le conseil municipal le 8 octobre dans le gymnase du Stadium.

Retour sur la séance.

C'est pour éviter un conseil municipal à huis clos (comme l'avant-dernier du 15 juillet qui s'était tenu au salon Richelieu, lire Rueil Infos de septembre, page 15) que le maire a souhaité une séance publique au Stadium. De plus, pour respecter au maximum les impératifs démocratiques les plus élémentaires et permettre à chacun de suivre le débat, depuis le début de cette nouvelle mandature, les séances sont filmées et (re)transmises en direct sur YouTube.

Les membres de commissions

C'est sur une série de 64 délibérations très techniques et de routine que les élus ont débattu après avoir approuvé les procès-verbaux des précédents conseils municipaux (du 3 et 15 juillet). Plusieurs concernaient la désignation (ou le remplacement) de(s) membre(s) au sein de commissions ou d'associations auxquelles la Ville adhère. Aux demandes réitérées des conseillers d'opposition pour en faire partie, le maire a accepté leur présence dans les institutions à caractère consultatif.

Acquisition et ventes

Parmi les autres décisions, signalons l'acquisition d'un terrain situé rue Eugène Labiche où une entrée piétonne est envisagée pour l'accès au parc public du Cardinal (lire encadré) et la cession de trois propriétés communales (deux situées rue des Jeunes Marquises et une rue Jean Edeline) : « des maisons d'habitation dont l'entretien est devenu coûteux pour la Ville » a souligné François Le Clec'h, adjoint au maire aux Finances.

Les dons

Côté « solidarité » rappelons deux actions. La première concerne un don à la commune de la part de la société Bristol Myers Squibb (située à Rueil,

rue Joseph Monier) de 20 tablettes iPad pour être redistribuées aux Ehpad. À ce propos, le maire a rappelé que « pendant le confinement la Ville a prêté des tablettes aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes afin que les résidents puissent conserver un lien social avec leur famille. Ces tablettes ont été d'un grand soutien pour ce public fragilisé ! ». Quant à la deuxième, il s'agit d'un don exceptionnel de la commune de Rueil-Malmaison en faveur de Zouk Mikael, sa ville jumelle située dans la banlieue de Beyrouth, au Liban, frappée par l'explosion du 4 août dernier (lire Rueil Infos d'octobre, page 15) « Je vous propose une contribution à hauteur de 80 000 euros, soit 1 € par habitant permettant ainsi à chaque Rueillois d'être acteur de ce soutien », a énoncé le maire. La délibération a été votée à l'unanimité.

C'est en se donnant rendez-vous pour le prochain conseil municipal du 26 novembre que les élus se sont quittés : horaire et lieu à définir en fonction de l'évolution des restrictions sanitaires ! (plus d'informations sur villederueil.fr)

Le parc du Cardinal

Longtemps occupés par la société Novartis, ces terrains ont été achetés par un groupement de promoteurs pour y construire un domaine avec un parc. Un projet auquel le maire a donné son accord à condition que le parc de 2,5 hectares (ayant jadis appartenu au célèbre personnage historique et jusqu'ici privé) soit donné à la Ville et qu'il devienne public. Ainsi, les Rueillois profiteront bientôt du « parc du Cardinal ». Plus de 2 hectares et une évocation paysagère (avec une grotte, un canal et un grand étang) de ce qui fut l'un des plus beaux domaines de la première moitié du XVII^e siècle.

Un restaurant sur la terrasse surplombant les bords du lac et un spa avec salon de thé compléteront l'aménagement.

Solidarité pour les Alpes-Maritimes

Entre temps, un autre cas humanitaire se propose à nous. En effet, les pluies diluviennes qui se sont abattues sur les Alpes-Maritimes début octobre, notamment dans les vallées de Vésubie, de la Roya et de la Tinée, sollicitent aussi notre générosité. Dans ce contexte, la Ville propose aux Rueillois d'apporter leur soutien aux habitants de zones dévastées via le site donner.croix-rouge.fr





Le groupe REEL d'opposition se lance dans de nébuleuses réflexions ayant comme axe d'argumentation : « les lois sont mal faites ». Il faut les changer pour une meilleure démocratie locale.

Article 1 : D'abord, la démocratie locale : ce sont les élections et le résultat des votes. Là, c'est sans appel : la liste de Monsieur Ollier a obtenu 50,11 % des voix et celle de Monsieur Jeanmaire 29,48 %. Il n'y a pas photo. La loi prévoit dans ce cas 7 élus pour REEL. Ils sont là !

Article 2 : À la fin des conseils municipaux, l'opposition peut poser des questions au maire sur sa gestion. Ce fut le cas lors de nombreux conseils par Monsieur Jeanmaire lui-même ou ses élus. D'ailleurs, sur le mandat précédent (2014-2020), « Rueil C'est Vous » a posé 16 questions et, depuis ce 3 juillet 2020, 2 questions ont été posées par REEL sur 3 conseils municipaux.

Article 3 : REEL s'interroge sur sa tribune dans le bulletin municipal. La loi encadre cela et favorise la communication des oppositions municipales. Le bulletin municipal de Rueil la respecte strictement. Autrement, des recours en justice sont possibles. Cela a-t-il été le cas pour eux ? Non, jamais. D'ailleurs, même pendant la campagne, Monsieur Jeanmaire et son groupe « Rueil, C'est Vous ! » ont continué de passer leurs arguments dans leur tribune.

Article 4 : L'ordre du jour du conseil municipal est communiqué en

respect des règles légales et la connaissance des rapports qui y sont présentés aussi. On n'est pas l'Assemblée nationale ou le Sénat. Chacun a ses règles. Apprenons d'abord à appliquer celles qui nous régissent dans les collectivités territoriales avant de jouer au « Constituant ».

On peut s'étonner que, dans la dernière tribune de REEL, rien ne touchait à la crise de la Covid, aux écoles, à la sécurité, à nos anciens... aux crèches ou au sport.

Aujourd'hui, l'actualité est là : la crise de la Covid et l'application des décisions du gouvernement et du préfet sont à mettre en œuvre. On aimerait une opposition qui propose, imagine, donne des idées pour aider la majorité et l'accompagner auprès des Rueillois.

L'opposition a demandé à participer à différentes commissions municipales, comme la commission des permis de construire ou encore la cellule de crise Covid. Dans un esprit de transparence, le maire a accepté mais, hélas, aucun élu de l'opposition n'était présent lundi 12 octobre pour la dernière cellule de crise.

Dans la majorité, chacun est mobilisé autour du maire pour soutenir nos entreprises, nos TPE/PME, nos commerçants et, maintenant, nos associations qui perdent des adhérents. Elles ne voient pas comment sera l'avenir. Là est l'action de notre majorité et des élus d'**Ensemble pour Rueil** : écoute, soutien, aide, accompagnement.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« REEL ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Nicolas Redier, Anne-Françoise Bernard, Pascal Perrin

PRÈS DE 300 MILLIONS D'EUROS DE GARANTIE D'EMPRUNTS... SANS GARANTIE !

REEL soutient « le droit au logement » pour tous, estimant qu'il s'agit d'un devoir de solidarité nationale. C'est pourquoi lors du dernier conseil municipal du 8 octobre 2020 les élus du groupe ont approuvé l'attribution par la commune de trois garanties d'emprunts de durées allant de 40 et 60 ans, contractées par des bailleurs sociaux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, soit un montant cumulé d'engagements de **plus de 20 millions d'euros**.

Ces garanties sont gratuites contrairement à une caution bancaire. Les bailleurs sociaux ont reçu, en outre, des subventions de la commune pour « surcharge foncière » d'un montant global de 250 000 €.

Nous avons fait part de notre inquiétude face au montant très important des prêts ainsi garantis qui, en cas de défaillance des bailleurs, produiraient des obligations de remboursement dépassant très largement les recettes de fonctionnement de la commune. La Ville ayant renoncé au bénéfice de discussion devra se substituer immédiatement à l'emprunteur défaillant, en payant à sa place le montant garanti, sans que la CDC n'ait à poursuivre préalablement le débiteur. Certes, cette pratique est largement utilisée dans le financement du logement social et très peu de sinistres sont intervenus jusqu'à présent. Mais ce n'est pas pour autant que ces pratiques ne devraient pas être réexaminées sérieusement pour prévenir un retournement de situation possible, mais aussi dans un souci d'égalité intercommunale. Ce risque d'avoir à payer les annuités d'emprunt en lieu et place de l'emprunteur n'est sans doute plus une hypothèse d'école devant la crise économique

annoncée qui pourrait toucher de nombreux secteurs, dont celui de l'immobilier et du logement social.

Certes la Ville, en contrepartie des garanties consenties, dispose de réservations de logements mais sur environ 20 % seulement, alors même qu'elle garantit gratuitement 100 % de l'emprunt.

Notre commune avait au 31 décembre 2019 un **montant très élevé de 284,7 millions d'€ de garanties** d'emprunts accordées à plusieurs bailleurs sociaux, pour un total de bilan de 974 millions d'€ (soit près de 30 %). **On peut chiffrer ce risque à 3558 € par habitant**. Ces garanties sont « hors bilan », en l'absence de défaillance de l'emprunteur. Annexées aux comptes, on connaît ainsi le risque potentiel cumulé. **Ces engagements s'ajoutent à la dette propre de la Ville qui s'élevait au 31 décembre 2019 à 191,3 millions d'€ (soit 2400 €/habitant)**. Outre l'exercice d'un contrôle de suivi de la santé financière des organismes emprunteurs, nous demandons qu'à l'avenir soient réexaminés ce choix et cette pratique de garanties financières.

Nous souhaitons :

- Que d'autres garants soient substitués à la commune, pour une meilleure répartition du risque et une meilleure égalité territoriale : **soit le POLD qui détient la compétence habitat et politique du logement**, soit le département, soit la métropole, soit la région. Après tout, les futurs habitants des logements ne sont-ils pas appelés à créer de la richesse dans d'autres communes que dans la ville où ils résident, notamment lorsqu'ils y travaillent ? Rueil-Malmaison qui respecte

le quota de 25 % de logements sociaux a de ce fait garanti de nombreux emprunts auprès de la CDC. Ce n'est pas le cas de toutes les communes de la métropole qui, moins vertueuses, ne supportent ni les mêmes contraintes de quota de logements sociaux, ni les mêmes risques financiers. Une mutualisation s'impose d'autant plus que dans le projet de SCOT de la métropole, non encore adopté, il est prévu, malgré toutes les voix qui s'élèvent contre la bétonisation de la petite couronne, de continuer à construire 38 000 logements/an en moyenne dont 22 700 logements sociaux (soit 60 %) sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. Combien de nouveaux logements pour Rueil-Malmaison ? Où seront-ils construits ? Qui subventionnera ? Qui cautionnera les futurs emprunts ?

- Ou que la Ville demande aux bailleurs sociaux, sans pour autant perdre ses droits de réservation déjà limités, de s'adresser à la CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social) pour qu'elle garantisse leurs emprunts souscrits auprès de la CDC. En contrepartie de sa garantie, La CGLLS demanderait à la CDC, organisme prêteur, de garantir son prêt par une **hypothèque légale** sur les immeubles achetés ou construits, prévue par l'article L 431-1 du Code de la construction et de l'habitation. Ce n'est pas compliqué de prendre une hypothèque légale sur les appartements construits ou achetés.

La garantie des emprunts du logement social, une technique financière à revoir dans notre commune.

François JEANMAIRE francois@jeanmaire.net
Anne HUMMLER ahummler@inferential.fr
Hugues RUFFAT hruffat@yahoo.com
Francine PAPONNAUD fpaponnaud@gmail.com

Nicolas REDIER nicolas.redier@gmail.com
Anne-Françoise BERNARD jacks.bernard@yahoo.fr
Pascal PERRIN pascal.perrin.pp@wanadoo.fr

« LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

Arsenal : la qualité de vie de moins en moins respectée

Inخورablement la **densification du quartier du Plateau**, zone déjà bien pourvue en habitat collectif, se poursuit et gagne du terrain à la périphérie de la ZAC Arsenal.

Deux projets immobiliers sont concernés : l'un, rue de l'Arsenal - place Jean Bru, accapare de l'espace public (trottoir et voirie) au bénéfice du promoteur qui y gagne 291 m² de foncier.

L'autre, situé entre les voies Bons-Raisins et Pompidou, à l'emplacement du garage de Normandie et alentour couvre 4379 m².

L'objectif serait de dynamiser les pôles Maîtres Vignerons - Marché des Godardes.

Mais qu'en est-il du **volet environnemental du projet** ? On minéralise à outrance au détriment de l'espace naturel marginalisé, voire inexistant dans les projets.

Quant au **volet social**, il n'est pas mieux traité. Le neuf n'est pas forcément synonyme de qualité de vie améliorée.

Dans ce type d'aménagements, la fonction de rencontre et d'échange de l'espace public se trouve réduite au profit de la fonction économique. Cette configuration pousse le citoyen à se comporter avant tout en consommateur tous azimuts.

Ces aménagements se font sans **plan sérieux de mobilité** permettant de savoir comment les habitants du quartier pourront se déplacer. Comment les bus pourront-ils circuler sur des voies dédiées ? Des pistes cyclables sont-elles programmées ? Pour les véhicules motorisés, une voie de contournement est-elle prévue ?

Enfin aucun **équipement culturel** digne de ce nom ne semble être programmé dans la ZAC. Comment est-il possible de laisser le quartier sans un établissement culturel diversifié et multifonctionnel répondant aux besoins des habitants ? Un tel équipement devrait trouver sa place au centre de la zone, à l'emplacement de la halle de l'OTAN par exemple, dans une construction à l'esthétique contemporaine affirmée. La beauté réjouit l'œil et instruit l'esprit sans forcément coûter plus cher.

Il ne suffit pas de vanter la qualité de vie à Rueil. Il faut encore le prouver en signant avec les promoteurs une charte comportant un cahier des charges judicieusement contraignant.

Contact :
patrick.indjian@mairie-rueilmalmaison.fr



©photo Galerie Lelong

La culture urbaine à l'Atelier Grognard

Depuis toujours, la Ville attache de l'importance à offrir aux Rueillois de nouvelles propositions culturelles. Une manière aussi de mettre en lumière ses équipements : des structures qui savent renouveler les genres, s'ouvrir à de nouveaux champs artistiques et inviter des artistes contemporains. L'objectif étant à la fois de surprendre le public, de l'enrichir et de lui permettre de rencontrer des femmes et des hommes de talent. ► Morgane Huby

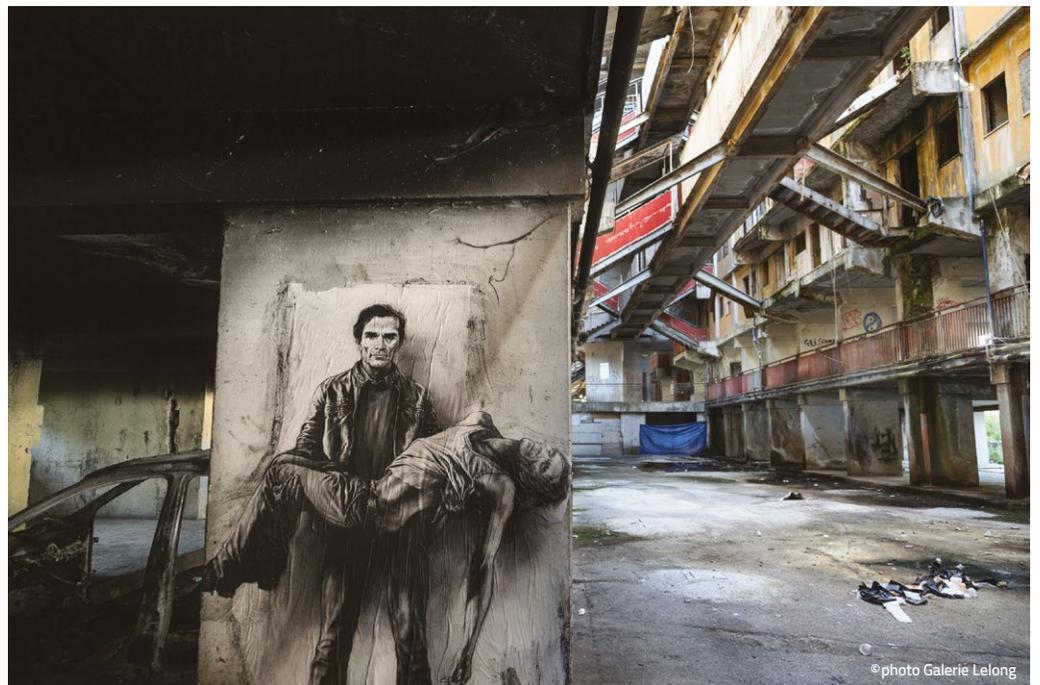
« **C**e mois-ci, la programmation culturelle démontre une nouvelle fois notre ambition de toucher toutes les disciplines artistiques. Une offre éclectique pour laquelle il y a un public rueillois, souligne Valérie Cordon, adjointe au maire aux Affaires culturelles. La culture urbaine, qui s'est largement démocratisée, peut également permettre d'attirer un autre public qui jusqu'ici ne fréquentait pas ou peu les structures culturelles de la Ville. L'art contemporain, souvent réduit à un art élitiste, est également un art vivant. C'est tout son intérêt : faire venir les artistes à la rencontre du public et leur faire partager leurs regards sur le monde actuel. Avec ces deux temps forts que sont l'exposition Ernest Pignon-Ernest à l'Atelier Grognard et le spectacle *Allegria* au théâtre André-Malraux, les Rueillois vont pouvoir s'émouvoir, s'étonner, s'interroger et s'enthousiasmer ».

« Papiers de murs »

Après avoir attiré 400 000 visiteurs, l'an dernier, au Palais des Papes, à Avignon, l'artiste Ernest Pignon-Ernest, pionnier du street art, fait aujourd'hui l'objet d'une exposition à l'Atelier Grognard, du 19 novembre au 15 mars. Ses croquis, dessins et collages ont pour but de provoquer le spectateur, le forçant à voir en face la réalité subie par des millions de gens. L'exposition « Papiers de murs » retrace l'évolution de sa

démarche artistique depuis près de 50 ans. Près de 200 œuvres accompagnées d'esquisses, de photographies et de travaux préparatoires seront ainsi exposées évoquant ses interventions depuis les années 70 jusqu'à nos jours. Il s'agit de la première véritable rétrospective de ses sérigraphies. « Cette exposition sera aussi l'occasion d'en apprendre davantage sur la démarche de l'artiste. Ce dernier entretient en effet un rapport singulier avec ses collages. Lorsqu'il colle ses œuvres,

il choisit le lieu en lien avec celles-ci, comme le moment où il colle. Côté technique, il dessine, fait graver, tire ensuite des sérigraphies puis colle ses œuvres sur les murs des villes. C'est ce processus créatif que les Rueillois vont découvrir », explique Cécile Lestienne, directrice de l'Atelier Grognard. Pour aller plus loin dans la découverte de cet artiste émérite, la médiathèque vous invite, en janvier prochain, à une conférence autour de deux documentaires.



©photo Galerie Lelong

s'invite ard

Le(s) concept(s) de la visite

Plusieurs nouveautés viendront animer l'exposition. La visite guidée, proposée tous les jours, sera au tarif très attractif de 4 euros (en plus des 6 euros d'entrée). En plus du dimanche matin, les ateliers familles seront aussi programmés le mercredi matin. Le concept de visite flash est reconduit. Le principe : pendant cinq minutes, la médiatrice ou l'agent d'accueil vous invite à en savoir plus sur un thème ou une œuvre en particulier. Un jeudi soir par mois, l'Atelier Groggnard ouvrira ses portes en nocturne, si les conditions sanitaires le permettent. L'équipe de médiation du musée se rendra également dans les écoles rueilloises pour faire travailler les élèves sur des projets en lien avec l'exposition. Autre nouveauté : la possibilité d'une visite virtuelle, accessible depuis YouTube.

En pratique :

Exposition « Papiers de murs »
à l'Atelier Groggnard, du 19 novembre
au 15 mars

6 avenue du château de Malmaison
92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 14 11 63

Du mardi au dimanche de 13h30 à 18h.
Ateliers familles les dimanches (17/01
et 07/03) et mercredis (09/12 et 13/02)
matins sur réservation de 10h à 12h.

Plein tarif : 6 €

Tarif réduit : 4 € (pour les groupes à
partir de 11 personnes, les amis du
Louvre et les demandeurs d'emploi).

Gratuit pour les moins de 18 ans

Tarif visites guidées : 4 €
supplémentaires

Plus d'informations sur villederueil.fr
et sur culturueil.fr

Trois questions à Ernest Pignon-Ernest



©photo Galerie Lelong

Rueil Infos : Vous allez exposer à l'Atelier Groggnard, ancienne fabrique de plaques pour la gravure et la photogravure. Un lieu qui fait écho à votre pratique artistique.

Ernest Pignon-Ernest : En effet, la mémoire de l'Atelier Groggnard, son histoire liée à la gravure a été une motivation. Pour ce qui est de ma démarche, l'œuvre n'est pas mon dessin mais le lieu lui-même travaillé par l'insertion de ce dessin.

L'inscription de mon image, qui est réalisée spécifiquement pour ce lieu, autant pour des questions purement plastiques que pour la symbolique de ce qui est figuré, doit jouer comme un révélateur dans le lieu, en exacerber le potentiel suggestif, en réactiver la mémoire. Mon travail peut se résumer ainsi : l'appréhension d'un lieu réel (et de son histoire) dans lequel je viens inscrire un élément de fiction.

R. I. : Qu'aimeriez-vous que le public rueillois retienne de cette exposition et de votre démarche ?

E.P-E : Avec Julie Deffrenne qui a conçu l'exposition avec moi, nous avons choisi, parmi mes travaux, ceux qui m'avaient amené à des travaux de gravure, de lithographie ou d'estampe, en raison de l'histoire de l'Atelier Groggnard. J'espère que le public percevra le processus, la démarche qui m'a amené à cette forme d'intervention, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de dessins exposés dans la rue, qu'il ne s'agit pas de faire de la rue une galerie comme on dit à propos de ce qu'on appelle « street art » mais d'une appréhension plastique et poétique de la ville, de ce que nous y partageons d'espace, de temps, d'histoire, de symbolique.

R. I. : Enfin, sur quels projets travaillez-vous en ce moment ?

E.P-E : Le confinement a mis en pause un projet que j'avais commencé en Haïti, un pays sur lequel le sort s'acharne. J'y ai notamment collé des dessins dans ce qu'il reste de la cathédrale de Port-au-Prince détruite par le tremblement de terre. Ce projet n'est pas encore abouti et je souhaite donc continuer à m'y consacrer.

SOIRÉE HIP-HOP! AU TAM

Les Rueillois, pour certains qui en ont profité, doivent se rappeler qu'en début d'année, le théâtre André-Malraux a



© Mirabelwhite

accueilli la 28^e édition du festival Suresnes cités danse. Eh bien, cette saison, le TAM renoue avec le hip-hop en proposant à son public de découvrir *Allegría*, la dernière pièce conçue par le chorégraphe Kader Attou, dont la compagnie Accrorap, a fêté ses 30 ans cette année.

« Avec *Allegría*, l'idée initiale était de chercher la poésie partout où elle se trouve, dans les corps des danseurs, dans le burlesque mais aussi dans la violence du monde. J'aime raconter avec légèreté ce qui se passe de grave dans le monde ».

Kader Attou.

Dans les propositions du directeur du Centre chorégraphique national de La Rochelle, il y a toujours sa relation à l'Algérie, son amour du populaire, son plaisir à faire danser la vie. La force de cette pièce : allier justement la puissance du hip-hop et la

grâce de la poésie. L'énergie des huit danseurs est telle qu'ils la communiquent naturellement au public. Leur ballet, loin d'être académique, rappelle aussi que la vie est mouvement et que, même sans mots, il est facile d'atteindre des sommets de poésie. Pour Kader Attou, il y a urgence à transmettre, et avec cette nouvelle pièce qui met en scène avec brio l'humanité dansante, on peut dire, que l'ambition est atteinte. Un moment de danse qui se veut aussi un excellent remède contre la grisaille ambiante.

En pratique*

Allegría de Kader Attou - Cie Accrorap
TAM - 9 Place des Arts

Vendredi 20 et samedi 21 novembre à 18h30
(les billets déjà émis pour le vendredi restent valables et sans échange pour le samedi)

Tarifs : non abonnés : 33 € ; abonnés : 30 € ;
jeunes - de 20 ans : 20 €

Réservations sur tam.notre-billetterie.fr
ou par téléphone au 01 47 32 24 42

*Pour ces deux rendez-vous culturels,
port du masque obligatoire.



L'art de résister à la Covid-19, le Salon de terroir en mode drive

Résister aux contraintes que nous impose la pandémie tout en continuant à faire la promotion de nos bons produits, fleurons de la gastronomie française : voilà l'idée de l'édition 2020 du Salon du terroir. Une édition, vous vous en doutez, un peu particulière qui se tiendra les 4 et 5 décembre prochains. Découvrez vite comment être au rendez-vous ! ▶ Sandrine Gauthier

C'est sous forme de drive (ou vente à emporter, si vous préférez !) que se déroulera cet événement gourmand incontournable qui fête cette année - drôle d'anniversaire - ses 30 ans. « Il illustre la volonté du maire de répondre aux attentes des Rueillois mais aussi de garder un lien étroit et de soutenir, coûte que coûte, les petits producteurs souvent durement touchés par la crise sanitaire. C'est notre manière de remercier la fidélité de ces artisans du goût qui font la belle réputation de ce salon francilien, depuis trois décennies », souligne Caroline Dubacq à la tête de « Rueil Expos et Salons », l'association organisatrice présidée par Didier Ducros.

Commande et paiement en ligne

Quoi de neuf pour cette édition ? Tout, en fait ! La crise sanitaire fermant de nombreuses portes aux événements accueillant habituellement un public lui aussi nombreux, les organisateurs ont décidé d'en ouvrir d'autres. C'est pourquoi cette édition 2020 est organisée « en mode drive » afin d'éviter les rassemblements et limiter au maximum les contacts : commande et paiement en ligne (voir encadré) et retrait des produits dans le strict respect des mesures sanitaires en sont les composantes. « Nous tenons d'ailleurs à remercier le service des Sports, représenté par son élu, Olivier Godon, qui met à notre disposition un point de collecte dédié à cette opération inédite », précise Didier Ducros. Ce concept de vente à emporter, ils sont une quarantaine de producteurs à y avoir adhéré. Comme chaque année, ils sont toujours triés sur le volet et viendront des quatre coins de l'hexagone, chargés de leurs délicieuses spécialités. Ainsi, vous pourrez retrouver, comme à l'accoutumée, huîtres, foies gras, vins, champagnes, miels et autres confitures qui orneront vos tables pour les fêtes de fin d'année.

Une bonne nouvelle et un peu de douceurs dans ce monde de restrictions parfois un peu brut...



Le drive du Salon du terroir, comment ça marche ?

C'est très simple. Il vous suffit de vous connecter sur le site de la manifestation : salon-terroir-rueil.com et de cliquer sur l'onglet « liste des exposants ». Vous accédez alors aux coordonnées de l'ensemble des participants. Par mail ou via leur site internet, vous passez commande de leurs produits en toute liberté. Le paiement en ligne est bien sûr sécurisé et, hop ! votre commande est passée. Vous pourrez la récupérer directement **vendredi 4 ou samedi 5 décembre**, sur l'esplanade Bellerive, muni de votre laissez-passer. C'est le sésame indispensable pour accéder au lieu de collecte où vous attendront les participants au Salon du terroir. Et sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr, vous trouvez les coordonnées des exposants, vous passez votre commande, vous recevez le laissez-passer pour le jour du retrait et à vous le coffre bien rempli !



Salon du terroir en mode drive, vendredi 4 et samedi 5 décembre, de 9h à 18h, esplanade Bellerive - 24 boulevard Marcel-Pourtout (côte piscine) – Toutes les infos pour passer vos commandes en ligne : salon-terroir-rueil.com.

Merci à Marie-Émilie, chargée des relations avec les exposants, et à toute l'équipe dont le travail acharné, démarré cette année pendant le confinement, a permis d'assurer le maintien de la manifestation. Merci également à l'ensemble des bénévoles parmi lesquels Andrée Martin qui s'occupe tout particulièrement de l'hébergement des producteurs, parfois venus de loin pour honorer leur présence au Salon.

C'est (quand même) Noël... avant l'heure !

En dépit de la crise sanitaire qui rythme désormais nos vies, Noël arrive à grands pas. Dans un peu moins de deux mois, les sapins seront à l'honneur dans nos salons, mais cette année, un invité de taille, la Covid-19, vient bouleverser la tradition. Tour d'horizon des premiers événements organisés (et hélas supprimés) dès ce mois de novembre. ►A-M.C./M.H.



Opération « J'aime mon commerce, je le soutiens ! »

Rueil a depuis toujours été une ville solidaire. Un état d'esprit qui se manifeste justement à Noël. Alors pas de patinoire cette année, mais la Ville a fait le choix de mettre en place des animations pour soutenir ses commerçants. Une manière pour eux de s'inscrire dans une dynamique festive et, pour vous, de vous faire plaisir, tout en soutenant l'activité de vos commerçants préférés.

DU 7 AU 27 DÉCEMBRE

pas d'hésitation possible, c'est à Rueil que vous ferez vos achats de Noël. Grâce à l'association Rueil commerces plus, en partenariat avec la Ville, dès le 28 novembre et pendant le temps de l'Avent, en effectuant vos achats chez les commerçants locaux, vous allez recevoir des tickets à gratter. En jeu : plusieurs lots à gagner ; de plus un « gros lot » sera tiré au sort lors de la loterie du samedi 19 décembre (à noter que les tickets seront distribués jusqu'au 28 décembre !)



JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE

rendez-vous sur la plateforme participative, jaimerueiljeparticipe.fr pour répondre à un quiz de Noël en lien avec vos commerçants. Là encore, de nombreux lots à gagner !

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE



Avent oblige !, vous allez prendre plaisir à gratter les cases du « calendrier de l'Avent » concocté par vos commerçants. Pour ce faire, il vous suffira de vous connecter aux réseaux sociaux de la Ville. Chaque jour des surprises à découvrir !

NOËL SOLIDAIRE JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

ayez du cœur. En faisant vos cadeaux, profitez-en pour en faire un petit en faveur des personnes dans le besoin, grâce à la hote solidaire mise en place par les commerçants sur l'initiative de la Ville.

LES VENDREDIS 11 ET 18 DÉCEMBRE ET LE MERCREDI 23 DÉCEMBRE

n'oubliez pas que vos commerçants resteront ouverts jusqu'à 22h (si le couvre-feu est levé d'ici là).

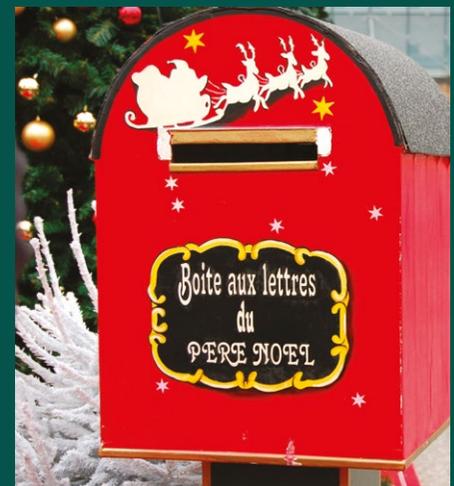
LES 11, 12 ET 13 DÉCEMBRE

que diriez-vous d'une ambiance féérique au marché de Noël ? Et entre deux escalas sur un stand, profitez-en pour prendre la pose avec le père Noël offert par l'association Rueil commerces plus... évidemment dans le plus grand respect des gestes barrières !

DU 2 AU 4 JANVIER (INCLUS)

votez pour la plus belle vitrine de Noël et gagnez des bons d'achat ! Cette année encore, l'association Rueil commerces plus, en partenariat avec la Ville, organise un concours visant à saluer les efforts des commerçants pour décorer leurs vitrines.

Enfin, pas de Noël sans courrier à papa Noël. La traditionnelle boîte aux lettres du père Noël (organisée par François Bataille, ancien postier) sera mise à la disposition des enfants dans le hall de l'hôtel de ville du 12 novembre au 17 décembre. N'affranchissez pas et n'oubliez pas d'inscrire votre adresse postale complète au dos pour la réponse ! Les lettres partiront tous les soirs.





La classe **sous contrôle**

Après une année scolaire quelque peu chaotique tant pour les élèves que pour l'ensemble du corps enseignant, le premier trimestre 2020-2021 a vu l'engagement des équipes et des services municipaux qui, organisés et soudés, ont su répondre aux attentes de toute la communauté éducative. Regard dans le rétroviseur à l'heure de la rentrée après les vacances de la Toussaint. ► Bryan Secret

La rentrée scolaire, c'était le grand examen pour nos écoles. Alors que notre quotidien était parsemé d'indicateurs négatifs annonçant le retour du virus, la Ville s'était préparée avec un plan d'envergure pour assurer la mission de l'Éducation nationale et le bon retour des enfants dans les écoles et les accueils de loisirs. « *Nous pouvons nous féliciter d'une rentrée "classique" dans un contexte extraordinaire* », apprécie Sébastien

Le Thuaut, à la tête de la direction de l'Éducation. L'expérience vécue ces derniers mois prouve qu'il vaut mieux prévenir que guérir et la Ville l'a compris en essayant d'anticiper toute défaillance matérielle des établissements. La constitution d'un stock important de masques, de lingettes désinfectantes et de gels hydroalcooliques en a attesté. « *Les écoles et centres de loisirs peuvent puiser dans cette réserve si besoin* », précise Martine Mayet, adjointe au maire à l'Éducation.

En confiance avec le port du masque

Le port du masque couplé à la vigilance du cadre enseignant, des agents municipaux et des parents, les enfants ont pu retrouver leurs camarades en toute sécurité pour enrichir leur savoir et grandir le plus normalement possible. « *Nous avons retrouvé des agents municipaux en confiance avec le port du masque et déterminés à assurer leur mission de service public*, poursuit Isabelle Leitao,



leurs classes pour affronter le virus. Et puis ils se rendent à la cantine. « On explique les consignes aux enfants avant qu'ils n'intègrent le lieu de restauration, explique-t-il. Et on s'assure évidemment d'éviter les croisements. La petite section va déjeuner avant la grande. » Et dans le cas où un élève présenterait des symptômes, il serait immédiatement dirigé vers une salle réservée spécifiquement pour isoler l'enfant le temps que l'un des

parents puisse venir le chercher. « L'agent prévient l'enseignant qui appelle les parents. Tout est ficelé et nous en félicitons les agents. Il est important que la vie suive son cours », souligne Sébastien Le Thuaut.

Revivre un peu à la normale dans des conditions si particulières est un luxe... à savourer avec modération car nul ne peut se prononcer pour l'avenir !



Gestion de l'épidémie, le point avec Martine Mayet, adjointe au maire à l'Éducation.

Rueil Infos : Dans un contexte de reprise de la circulation du virus, quelles sont les mesures prises dans les écoles de la Ville ?

Martine Mayet : Nous appliquons strictement le protocole de l'Éducation nationale, à savoir : port du masque obligatoire pour les adultes, lavages/désinfections de mains très réguliers, désinfections plusieurs fois par jour des mobiliers, poignées de portes et toilettes, mise à disposition de stocks de savons, lingettes de désinfection, masques chirurgicaux adultes et pédiatriques, produits d'entretien désinfectants et essuie-mains.

R.I. : Y-a-t-il eu des établissements touchés ?

M. M. : C'est inévitable, mais ceci n'entraîne pas la fermeture systématique au premier cas positif détecté. Cependant, en septembre, nous avons fermé les accueils périscolaires et de loisirs des écoles élémentaires Tuck Stell A et B pendant dix jours, les parents ont dû fournir un pique-nique. En octobre, l'école de La Malmaison et l'accueil de

loisirs des Gallicourts ont été fermés pour 7 jours sur décision de l'ARS.

R.I. : Comment les parents sont-ils avertis de la situation dans les écoles de leurs enfants ?

M. M. : C'est l'Éducation nationale qui, sur avis de l'ARS, les contacte par mail. La Ville relaie l'information aux parents par SMS (et aussi par mail). Encore faut-il avoir fourni ses coordonnées...

R.I. : Est-ce que la Ville a prévu des actions en direction des personnels scolaires ?

M. M. : En tant qu'employeur, la mairie se doit de respecter la loi. Elle doit donc « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés ». Pour compléter ces actions, une campagne de dépistage (TROD) des personnels municipaux est en cours, notamment dans les écoles où plus de 230 agents ont été dépistés entre septembre et octobre.

chef du service des personnels au sein de la direction de l'Éducation. *Après analyses des situations de contact avec le virus, il s'est révélé que la Covid était plus à même de circuler pendant le déjeuner, un moment pendant lequel le masque est délaissé pour s'alimenter. Les agents ne déjeunent donc pas ensemble et ne boivent pas de café ensemble, en plus de porter le masque de manière permanente. »*

Parents et enfants se sont adaptés

L'exemple de l'école Albert Camus est à mettre en exergue (c'est l'établissement dans lequel nous nous sommes rendus pour le reportage, ndlr). Fin septembre, l'émotion de la séparation enfant-parents du matin a laissé place aux sourires et à la rigueur. Responsables, avec une distance entre eux à l'entrée de l'établissement, les parents masqués évitent les « attroupements ». La signalisation au sol permet de limiter les espaces. Ils laissent leurs enfants rejoindre les enseignants qui les dirigent à leur tour vers la cour de récréation. Vient l'heure d'aller déjeuner. « On n'oublie pas de se laver les mains ! », insiste Laurent Denise, responsable des agents pour l'école élémentaire. Les élèves profitent des lavabos disposés à la sortie de

Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille

Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison ! N'hésitez pas à rendre visite au service municipal des Nouveaux arrivants ou à nous signaler votre arrivée via ce lien : villederueil.fr/fr/accueil-nouvel-arrivant.



Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent. Ensuite, diverses invitations vous seront adressées.

Renseignements : service des Nouveaux arrivants - Pavillon des Jonquilles - 37 rue Jean-Le-Coz, nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr, tél. : 01 47 32 57 16.

À vos agendas : **une permanence** se tiendra à notre stand d'accueil : **21 rue Hervet (face au Steak'n Shake) les samedis 7 et 21 novembre, de 9h30 à 12h15.**

Enquête logement 2020 (report)

Le ministère chargé du logement réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. Les entretiens ont été suspendus le 15 mars 2020 en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19). Ils ont repris au cours du mois de septembre.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat ; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc. Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de la société IPSOS chargé(e) d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les enquêteurs devront respecter de manière stricte un ensemble de mesures, ceci afin de protéger les répondants et eux-mêmes. Nous vous remercions d'avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire : enquete-logement2020.fr

L'association la Médaille de la Famille fête ses 100 ans !

La médaille de la famille est accordée aux personnes qui ont élevé dignement de nombreux enfants (au moins quatre). L'attribution de la médaille est honorifique. En 2020, l'association la Médaille de la Famille fête ses cent ans. Si d'habitude, une cérémonie est organisée, crise sanitaire oblige, cette année l'événement ne pourra avoir lieu. Pour autant, Rueil Infos souhaitait se faire le porte-parole de l'association et mettre à l'honneur les **16 familles rueilloises médaillées cette année. À noter : 120 familles ont été décorées depuis que la Ville organise des cérémonies !**



Un auteur rueillois prolix !

Le Rueillois Gérard Glatt que beaucoup connaissent nous revient en cette fin d'année avec un nouveau roman, **Tête de Paille**, aux éditions Ramsay. Il nous y conte le destin tragique de Daniel (en photo sur la couverture) qui fut un enfant puis un adolescent colérique et incontrôlable. Après avoir été interné d'office dans un établissement de soins psychiatriques puis dans une maison pour handicapés mentaux adultes, Daniel est décédé à l'âge de 39 ans des suites d'un cancer. L'auteur nous offre un récit fort bouleversant au cours duquel il témoigne des difficultés rencontrées par sa famille, les moqueries et le regard des autres face à la « différence ». Un ouvrage autobiographique qui saura toucher les lecteurs. À noter : les droits d'auteur de la première édition seront reversés à l'association Les Jours Heureux, qui accompagne des personnes en situation de handicap.

Tête de Paille, Gérard Glatt, éditions Ramsay, 19 €

Musique au musée annulée

La Société Historique de Rueil-Malmaison a le regret de vous informer qu'en raison de la crise sanitaire, le concert du dimanche 22 novembre a été reporté à une date ultérieure (à établir).

Solidarité

• **Appels à bénévoles.** OSER 92 propose l'Atelier Cadres « Les Alternatives à l'emploi salarié » le 26 novembre 2020, en partenariat avec la CCI 92. Vous êtes cadre en mobilité professionnelle ? Du fait de la crise sanitaire que nous vivons, il vous est indispensable de redynamiser votre recherche en vous ouvrant de nouvelles perspectives. **Pour en savoir plus sur les alternatives au salariat classique en entreprise, inscrivez-vous à l'atelier du 26 novembre de 9h à 12h, Management de transition, portage salarial, groupement d'employeurs, création de société.** Cet atelier vous permettra de prendre connaissance des différentes formes d'emploi alternatives au statut traditionnel de salarié en entreprise, découvrir leurs différences, prendre conscience des opportunités de chaque formule pour choisir la plus adaptée pour vous. OSER 92, association d'aide au retour à l'emploi pour les cadres des Hauts-de-Seine, organise cet atelier gratuit en partenariat avec la CCI 92 et dans ses locaux à Nanterre. Atelier retransmis en web conférence.

Plus d'informations et inscriptions sur os92.fr

• **Pendant tout le mois de novembre, des collectes de jouets seront organisées partout en France par les professionnels Century 21 au profit d'associations locales agissant en faveur des enfants défavorisés ou hospitalisés.** L'an dernier, 641 084 jouets ont ainsi été récoltés par les agences Century 21 en un mois ! Près de 3 millions de jouets ont déjà été collectés et redistribués depuis 2013 ! C'est un record ! L'agence Century 21 Beauharnais joue à nouveau le jeu cette année au profit de la Croix-Rouge. Son équipe compte sur votre générosité. C'est pourquoi, cette année plus que jamais, elle invite les Rueillois qui le désirent à déposer dans son agence, durant tout le mois de novembre, les jouets auxquels ils souhaitent donner une seconde vie. Afin de ne prendre aucun risque, vous êtes invités à privilégier des jouets à surface lisse, qui puissent être facilement désinfectés. Ces jouets, après 10 jours d'isolement permettant d'éliminer toute trace de virus, seront remis à l'association partenaire qui se chargera de les distribuer aux enfants au moment de Noël.



Century 21 Beauharnais - 15 rue de Maurepas, 92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 01 47 10 00 21

• **Collecte pour la Banque alimentaire.** Dans la mesure où les autorités sanitaires permettront les collectes dans les magasins, le Rotary club de Rueil Malmaison, organisera la collecte pour la banque alimentaire les vendredi 27, samedi 28 et dimanche matin 29 novembre dans les grands magasins de la ville. La période de confinement a engendré de fortes pertes de revenu et même d'emploi. En conséquence, de nombreuses nouvelles demandes d'aide alimentaire ont dû être satisfaites et la collecte devient encore plus nécessaire que d'habitude. Environ 40 % de la collecte reviendra à l'épicerie sociale de la Ville. Nous comptons sur la générosité des Rueillois et sur leur aide à la collecte. Le Rotary Club cherche de nombreux bénévoles pour l'aider dans la collecte dans les magasins.

S'inscrire auprès de Michel Delannoy (06 60 94 14 95), responsable de cette opération (des conditions sanitaires strictes devront être respectées).

• Vous êtes demandeur d'emploi et vous recherchez dans les domaines suivants : BTP, ménage, repassage, bricolage, manutention ? Faites appel à l'association **Odyssées vers l'emploi pour vous accompagner** et pour des missions rémunérées. L'automne arrive... faites appel également à notre association pour vos ramassages de feuilles. Vous pouvez aussi contacter l'association pour des activités de ménage, de repassage, de garde d'enfants de plus de trois ans, de bricolage, de manutention...

Plus d'informations sur odyssées-emploi.org ; 8/10 boulevard Edmond-Rostand (01 47 51 14 25).

• Après les fournitures scolaires et les produits d'hygiène, **une nouvelle collecte est lancée pour Zouk Mikaël, ville jumelle de Rueil, au Liban.** Celle-ci portera sur l'alimentation sèche (lait et chocolat en poudre, café en poudre, thé et tisane, pâte à tartiner, bonbons, conserves de thon, de sardines ou de maïs, etc.). La farine, le sucre, le riz et les pâtes ne sont pas collectés. Les cartons préparés partiront ensuite par avion. Une opération solidaire menée durant les mois de novembre et décembre.

33 rue Jean-le-Coz - De 9h30 à 12h et 14h à 17h30
Tél. : 01 47 32 82 54

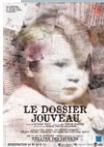
Les news de Rueil culture loisirs



Théâtre professionnel **Les Jumeaux, Grands crus classés**

Dans le registre de l'humour, particulièrement présent sur scène de nos jours, on peut côtoyer le meilleur et le pire. Mais quand il s'agit des jumeaux, on peut parler de « très très bon » et on peut s'étonner que Steeven et Christopher Demora, deux ch'tis, n'aient pas encore la notoriété nationale qu'ils mériteraient. Vrais jumeaux et comédiens à la complicité bluffante, ils nous entraînent dans leur univers où se mêlent humour, imitations, absurdités et séquences à pleurer de rire... Une Carla Bruni déchainée, la passation de pouvoir entre François Hollande et Emmanuel Macron, le tournage de « Dunkerque » avec la rencontre du réalisateur et d'un ch'ti qui parle avec l'accent, un hommage délirant aux dessins animés de Disney... Un chouette moment pour rire de bon cœur !

Samedi 14 novembre à 17h et 19h
Plein tarif : 24 €
Tarif réduit : 20 €
Tarif adhérent RCL : 19 €
À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil :
2 avenue Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations :
01 41 96 90 60



Théâtre professionnel **Le Dossier Jouveau**

Écrit à la manière d'une enquête policière et mis en scène par Taidir Ouazine, *Le Dossier Jouveau* traite de la spoliation des biens juifs pendant la

Seconde Guerre mondiale. Louise, en stage à la préfecture de police pour classer des fiches liées à cette époque, est interpellée par le nom du syndic Jouveau qui revient de façon répétitive concernant des loyers impayés de Juifs déportés. Elle décide d'enquêter, rencontre Pierre, le fils de Marc Jouveau, lequel va accepter, pour la séduire, de lui donner des archives que son père gardait secrètes. Le fil du récit est enrichi du fait que les personnages nous font part de leurs pensées en même temps qu'ils les vivent, étant à la fois en position de narrateurs et d'acteurs.

Mardi 17 novembre à 19h
Plein tarif : 24 €
Tarif réduit : 20 €
Tarif adhérents RCL : 19 €
À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil :
2 avenue Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations :
01 41 96 90 60

Concert professionnel **Elie Maalouf, piano en solo**



Elie Maalouf cultive son amour du jazz et compose une musique claire et limpide : certaines

mélodies sont mélancoliques, d'autres respirent la joie de vivre, toutes sont d'une grande finesse. Son piano voyage dans un horizon sans frontières, de son Liban natal, il a parcouru plus d'une trentaine de pays en passant par l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique, le Brésil et Taiwan. Ses multiples rencontres dans le milieu du jazz et de la musique orientale en ont fait un de ces artistes naviguant à l'aise entre plusieurs cultures, dirigeant des projets avec des artistes de renom ainsi que ses propres projets.

EN FONCTION DE LA PROROGATION DU COUVRE-FEU, LA DATE ET/OU L'HORAIRE DU SPECTACLE SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Samedi 21 novembre à 20h45
Plein tarif : 18 €
Tarif adhérent RCL : 15 €
À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil :
2 avenue Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations :
01 41 96 90 60

Théâtre professionnel **Dans les forêts de Sibérie**



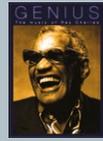
Avec *Dans les forêts de Sibérie*, récit autobiographique, l'écrivain - aventurier, Sylvain Tesson, nous entraîne dans les forêts de Sibérie où il vécut six mois en ermite, dans

une cabane au bord du lac Baïkal, pour réapprendre le bonheur de la lecture et de la réflexion solitaires. Au programme : pêcher pour se nourrir, casser la glace pour puiser de l'eau, fendre du bois pour se chauffer... Lire, réfléchir, écrire. Une pause spirituelle que méditera le spectateur, en quête, lui aussi parfois, d'un autre rapport au temps et au quotidien.

EN FONCTION DE LA PROROGATION DU COUVRE-FEU, LA DATE ET/OU L'HORAIRE DU SPECTACLE SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Vendredi 4 décembre à 20h45
Plein tarif : 24 €
Tarif réduit : 20 €
Tarif adhérent RCL : 19 €
À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil :
2 avenue Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations :
01 41 96 90 60

Théâtre professionnel **Genius**



La fille de Ray Charles ne tarit pas d'éloges sur Uros Peric dont la présence scénique et l'incroyable mimétisme vocal font merveille. Et pourtant, dit-il « **Je n'imitais pas Ray Charles. J'en suis imbibé.** » En 2004, bouleversé par la disparition de Ray Charles, le jeune Uros Peric, pianiste, chanteur et compositeur slovène, décide de perpétuer l'œuvre de son idole. Plus qu'un concert, c'est un moment d'émotion et de nostalgie auquel vous êtes convié.

EN FONCTION DE LA PROROGATION DU COUVRE-FEU, LA DATE ET/OU L'HORAIRE DU SPECTACLE SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Mardi 8 et mercredi 9 décembre à 20h45
Plein tarif : 24 €
Tarif réduit : 20 €
Tarif adhérent RCL : 19 €
À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil :
2 avenue Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations :
01 41 96 90 60

Jeune Public **Désordre - Petite musique de chambre en coffre à jouet**



Désordre - Petite musique de chambre en coffre à jouet est un véritable spectacle musical conçu et

réalisé par Florian Genilleau et Gentiane Pierre, pour le bonheur des petits (dès 3 ans) et des grands. Un matin pas tout à fait comme les autres, un couple de jeunes parents se retrouve seul dans la chambre de leur bambin afin de la ranger. L'univers enchanté et coloré de l'enfance va venir chambouler le cadre bien propre de « papa-maman ». Les deux adultes vont alors retrouver la liberté d'inventer, construire, rêver, entre le lit, les peluches et le coffre à jouets. Une symphonie ludique et fantastique se met à résonner où l'on retrouve avec plaisir les notes de célèbres berceuses.

Samedi 7 novembre à 16h
Plein tarif : 10 €
Tarif réduit : 9 €
Tarif adhérent RCL : 6 €
À Edmond-Rostand : 20 boulevard
Renseignements et réservations :
01 47 51 85 45

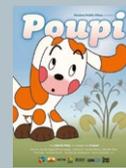
Ciné-Gôûter **Kirikou et la Sorcière**

LE CINÉ-GOÛTER : C'EST UN FILM + UNE ANIMATION + UN GOÛTER !



Le minuscule Kirikou naît dans un village d'Afrique sur lequel la sorcière Karaba, entourée de ses redoutables fétiches, a jeté un terrible sort : la source est asséchée, les villageois rançonnés, les hommes sont kidnappés et disparaissent mystérieusement. Kirikou, sitôt sorti du ventre de sa mère, veut délivrer le village de l'emprise maléfique de Karaba et découvrir le secret de sa méchanceté. Un film d'animation réalisé par Michel Ocelot (qui depuis a réalisé Dillili à Paris), primé, qu'on ne peut manquer de voir...

Mercredi 18 novembre à 15h (dès 3 ans)
Tarif unique : 4€
À Edmond-Rostand : 20 boulevard
Edmond-Rostand
Renseignements et réservations :
01 47 51 85 45



Ciné-Gôûter **Poupi**

LE CINÉ-GOÛTER : C'EST UN FILM + UNE ANIMATION + UN GOÛTER !

Poupi est un programme de trois courts métrages d'animation, réalisé en 1960 par Zdenek Miler. L'histoire : Poupi est un jeune chat curieux qui ne cesse de s'émerveiller et d'apprendre de par son jeune âge ! Dans ces trois épisodes, il sera confronté à diverses situations extraordinaires qui lui permettront de voir le monde sous un nouveau jour.

Mercredi 25 novembre à 15h
Tarif unique : 4 €
À Edmond-Rostand : 20 boulevard
Edmond-Rostand
Renseignements et réservations :
01 47 51 85 45



Exposition **Peintures et Sculptures**

Jusqu'au 19 décembre, venez découvrir à l'Ermitage l'exposition de sculptures de Roseline Bouret (Atelier Miss Terre) et de peintures de Gilbert Rozet.

L'Ermitage - 34 bd Richelieu
Renseignements : 01 47 52 07 92

Les news du Conservatoire

Le mardi 10 novembre à 18h30, l'auditorium du CRR vous accueille pour le concert « **Coups de vents** », orchestré par les étudiants des classes de vents, percussions et contrebasse du CRR, sous la direction de Fabrice Brunaud. Au programme : des œuvres de J. Ibert, G. Holst, D. Milhaud, V. Persichetti, J. Barnes Chance et Ph. Dulat.

Le lundi 16 novembre à 18h30, l'auditorium du CRR vous propose le concert « **Talentissimo** ». Une soirée pour découvrir les jeunes talents des Cycles préparatoires à l'enseignement supérieur.

Le vendredi 20 novembre à 18h30, l'auditorium du CRR vous invite au concert « **Paris-Téhéran** ». Celui-ci vous propose un regard croisé entre la France et l'Iran sur la musique et la

poésie contemporaine persane. À noter : la participation de Mary Saint-Palais, Julien Le Hérissier, Antoine Morineau et Gilles Schuehnmacher, professeurs au CRR, et des élèves des classes d'accompagnement, de chant et de composition.

Le concert des familles aura lieu le mercredi 25 novembre à 18h au petit auditorium. Il prendra la forme d'un concert de musique de chambre

par les élèves du CRR, associés à leurs parents, frères, sœurs musiciens. De belles et harmonieuses fratries musicales à ne pas manquer !

Pour tous ces concerts, entrée gratuite mais réservation obligatoire (jauge réduite) par mail : reservations.crr@mairie-rueilmalmaison.fr - Port du masque obligatoire

Portes ouvertes à la ferme du Mont-Valérien



Le samedi 21 et dimanche 22 novembre de 14h à 18h, venez aux journées portes ouvertes de la Ferme du Mont-Valérien ! Au programme : la pomme et le miel. Vous pourrez notamment assister à la fabrication de jus de pomme avant de le déguster, profiter d'une exposition sur les abeilles ainsi que des activités (sur inscriptions) autour de la pomme et des abeilles, proposées par l'association les Z'herbes folles

de la ferme pédagogique de Pontoise. À noter : l'apiculteur rueillois Grégoire Delachaux sera présent pour vendre son délicieux miel.

Entrée libre et gratuite, pas de réservation. Attention, port du masque obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 11 ans. Prochaines portes ouvertes les samedi 19 et dimanche 20 décembre (visite libre au programme).

La ferme du Mont-Valérien

23 rue des Talus – 01 47 52 07 37

Suivez-nous sur notre page Facebook : [facebook.com/fermedumontvalerien](https://www.facebook.com/fermedumontvalerien)

Les animations culturelles de la médiathèque



Rencontre ethnomusicologique : le théâtre traditionnel vietnamien, dimanche 8 novembre à 16h. Le théâtre de cour appelé hát bội ou tuông est l'une des trois grandes formes de théâtre chanté du Vietnam. Nous tenterons de présenter le hát bội et les raisons pour

lesquelles il semble difficile d'accès pour le public d'aujourd'hui, puis nous analyserons les stratégies récentes déployées par la troupe de Ho-Chi-Minh-Ville, qui ont permis d'une part d'attiser la curiosité d'un public relativement jeune, et d'autre part un certain renouvellement de cet art. Une conférence animée par Yvonne Duong (IReMus – Sorbonne Université), en partenariat avec l'association Ethnomusika.

Médiathèque Jacques-Baumel

15-21 boulevard du Maréchal Foch

Informations / Réservations au 01 47 14 54 54 (port du masque obligatoire)

Couvre-feu et nouveaux horaires pour les équipements culturels de la Ville

Le théâtre André-Malraux a adapté, dans la mesure du possible et de la faisabilité technique, les horaires de ses spectacles qui seront donc reprogrammés plus tôt en journée, 18h45 ou 19h (selon la durée du spectacle), le temps du couvre-feu instauré par le gouvernement pour la région parisienne. Au total, ce sont 8 spectacles et 14 représentations qui ont pu être maintenus. Quant aux cinémas de la ville, eux aussi ont avancé les séances, lorsque cela était possible. La dernière séance ayant lieu aux alentours de 19h (plus tôt pour un film long). L'Athénée a de son côté réussi à déplacer en week-end la plupart des spectacles initialement programmés en soirée en octobre - novembre ou à les avancer à 19h.

Recensement 2020 : des chiffres pour construire l'avenir

Pilotée par l'Insee, la prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 27 février. Depuis 2015, il est désormais possible d'effectuer cette démarche obligatoire en ligne dans toute la France. Les données collectées permettent non seulement de connaître le nombre d'habitants de chaque ville ou village français, mais elles conditionnent également les politiques publiques, la contribution de l'État au budget des communes, le nombre d'élus municipaux, la construction de logements et d'équipements collectifs, les programmes de rénovation des quartiers, l'implantation de certains commerces, le développement des moyens de transport, etc. Les foyers rueillois tirés au sort cette année en seront préalablement informés par un courrier du maire comprenant le trombinoscope des agents recenseurs de la Ville. Munis d'une carte tricolore visible avec photo, ceux-ci se présenteront au domicile des personnes concernées pour leur remettre les documents nécessaires : les formulaires « papier » (recensement classique) ou une notice assortie de leurs identifiants (recensement en ligne), au choix des intéressés. Recensement classique : un second rendez-vous sera fixé afin de recueillir les formulaires complétés. Recensement en ligne : à l'aide de ses identifiants personnels remis par l'agent recenseur, il suffira de se connecter sur le site internet [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr), rubrique « Le recensement en ligne, c'est ici », et de répondre au questionnaire (remplissage guidé et simplifié). À noter : les données indiquées demeureront strictement confidentielles et feront exclusivement l'objet d'une exploitation statistique par l'Insee (en vertu de la loi du 7 juin 1951, aucune exploitation nominative n'est autorisée). Elles ne peuvent donc en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. **Merci d'avance de réserver un bon accueil aux agents recenseurs ! Plus d'informations : [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr) ou 01 47 32 67 81 (service Affaires générales).**

Fini le démarchage téléphonique pour vous proposer des travaux de rénovation énergétique !

C'est en tout cas ce que stipule la nouvelle loi du 25 juillet 2020 entrée en vigueur depuis le mardi 1^{er} septembre, qui vise à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux. Votée le 25 juillet et en application depuis le 1^{er} septembre, la loi stipule qu'une entreprise ou un particulier, spécialiste de la rénovation énergétique, n'a plus le droit de démarcher par téléphone. En cause notamment une hausse de 20 % des plaintes pour appels frauduleux liées à cette thématique sur un an, selon la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). Pour lutter contre le démarchage, désormais illégal dans ce secteur d'activité, les sanctions sont alourdies. En pratique, elles passent de 3000 à 75 000 euros d'amende pour des particuliers et de 15 000 à 375 000 euros pour des entreprises.

Sachez enfin que l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat) a mis en place des permanences pour répondre aux problématiques des Rueillois en matière de rénovation énergétique et que le territoire POLD (Paris Ouest La Défense) a mis en place une aide à la rénovation énergétique du logement (lire page 12).



Pharmacies de garde

Dimanche 8 novembre
Pharmacie Bonaparte

286 avenue Napoléon Bonaparte
Tél. : 09 87 72 80 05

Mercredi 11 novembre
Pharmacie Neu

1 rue Roger Jourdain
Tél. : 01 41 42 11 11

Dimanche 15 novembre
Pharmacie Peltier

31 avenue du Président Pompidou
Tél. : 01 47 49 01 63

Dimanche 22 novembre
Pharmacie du Centre Colmar

62 rue d'Estienne-d'Orves
Tél. : 01 47 51 03 22

Dimanche 29 novembre
Pharmacie Danton

53 rue Danton
Tél. : 01 47 51 29 59

Dimanche 6 décembre
Pharmacie Paul Doumer

101 avenue Paul Doumer
Tél. : 01 47 51 01 24

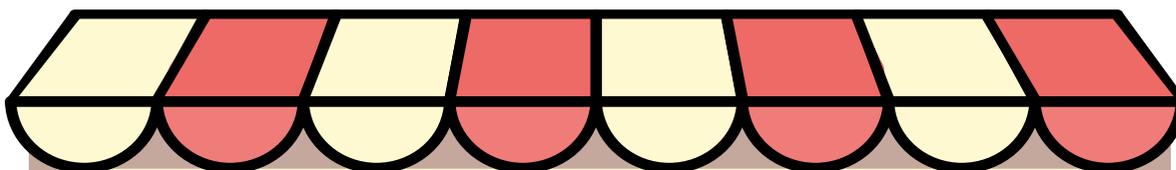
Dimanche 13 décembre
Pharmacie Grande pharmacie

48 avenue de Fouilleuse
Tél. : 01 47 51 55 95

Dimanche 20 décembre
Pharmacie de Buzenval

41 rue du Colonel de Rochebrune
Tél. : 01 47 51 03 45

Source : [monpharmacien-idf.fr](https://www.monpharmacien-idf.fr). Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.



La boutique éphémère

Ouverte aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, la boutique éphémère attire de multiples talents au 2 passage Schneider.

Voici le calendrier des prochains rendez-vous :

• Jusqu'au 13 novembre :

Bijoux ethniques et chapeaux

• Du 14 au 26 novembre :

Bijoux, peintures et céramiques

• Du 27 novembre au 14

décembre : Décoration de Noël

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr



Agenda santé

Moi(s) sans tabac

Dans le cadre du « Moi(s) sans tabac » et pour vous accompagner dans une démarche d'arrêt ou de réduction du tabac, le service Prévention-Santé vous propose des consultations gratuites avec un tabacologue **les samedis matin 7 et 14 novembre 2020 au Centre socio-culturel Riber. Exclusivement sur rendez-vous au service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68 / preventionsante@mairierueilmalmaison.fr**

Collecte de sang

Le service Prévention-Santé et l'Établissement français du sang organisent une collecte de sang sur la ville de 14h30 à 19h30 à la Maison de l'Europe : **mardi 24 novembre sur rendez-vous uniquement : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>**

Poursuite du Cycle Ciné Psyché

Le service Prévention-Santé vous propose, dans le cadre du cycle Ciné Psyché, des projections gratuites au cinéma Ariel Centre-ville. Ces séances de cinéma seront suivies d'un débat avec des professionnels de santé.

- **lundi 16 novembre, « Daddy Cool » - 18h**
- **lundi 7 décembre, « Paranoïa » - horaire à venir**

Groupes de parole

Le service Prévention-Santé organise des groupes de parole animés par une psychologue, afin de permettre aux Rueillois, qui en ressentent le besoin, d'échanger et partager leurs expériences concernant l'évolution de la Covid-19 et les impacts psychologiques qui y sont liés :

- **mardi 17 novembre**
- **mercredi 25 novembre de 18h30 à 20h30 à la Maison de l'Europe 312 avenue Napoléon-Bonaparte**

Inscription obligatoire auprès du service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68 / preventionsante@mairierueilmalmaison.fr

Bus Santé Femmes

Proposé par l'Institut des Hauts-de-Seine, le « Bus Santé Femmes » s'installe à Rueil :

- **mardi 24 novembre av. Clémenceau de 10h à 14h**
- **jeudi 26 novembre place Mandela de 11h à 15h**

Véritable antenne mobile, le « Bus » propose gratuitement, grâce à un aménagement unique adapté ainsi qu'à une équipe de professionnels, une prise en charge médicale, sociale et psychologique permettant de répondre anonymement aux besoins des femmes.

Web-conférences Ma santé en ligne

Le service Prévention-Santé vous propose un accès gratuit au programme Santé d'Happy Visio :

- **jeudi 19 novembre à 14h30** : La tuberculose, signes et prise en charge
- **mardi 24 novembre à 15h** : Pourquoi et comment créer votre Dossier Médical Partagé ?
- **lundi 7 décembre à 11h** : La dénutrition, causes et effets, solutions d'enrichissement naturel de l'alimentation
- **vendredi 11 décembre à 15h** : Les addictions chez les jeunes
- **jeudi 17 décembre à 14h30** : Le VIH, maladie, vie quotidienne et prévention

Inscrivez-vous sur happyvisio.com avec le code partenaire RUEILMASANTE

Informations, programme : villederueil.fr/ / ccas-rueilmalmaison.fr

Inscriptions : service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68 / preventionsante@mairierueilmalmaison.fr

CARNET MÉDICAL

- ▶ **Hélène Guepin, sophrologue RNCP et musicothérapeute, ouvre son cabinet l'Art du calme 28/30 rue du Gué.** Sophrologie, musicothérapie et fleurs de Bach sont autant de propositions pour vous aider à gérer votre stress. Séances individuelles et ateliers à thème tout au long de l'année. Sur rendez-vous au 06 84 79 04 60 ou contact@artducalme.fr / artducalme.fr
- ▶ **Nouvellement installée à Rueil, Nina Follin Dja, vous propose des prestations de sophrologie.** 4 place de l'Église – Prises de rendez-vous au 06 42 88 45 61 ou par mail : nina@quodsum.com
- ▶ **Floriane Wateau, coach et hypnothérapeute,** vous reçoit sur rendez-vous, les lundis, mercredis et vendredis, au 6 rue Bequet. Prises de rendez-vous au 07 56 81 88 92.

zoom sur l'actualité



• Festivités de Noël

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déjeuners dansants ne pourront pas avoir lieu cette année. Cependant, si vous avez 65 ans ou plus, vous pouvez vous inscrire pour obtenir un colis gourmand. Vous avez jusqu'au 13 novembre :

- soit par téléphone auprès de la Maison de l'autonomie (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le lundi matin)
- soit auprès des mairies de village (du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h45, fermées les après-midis des vacances scolaires).

Attention, les dates d'inscription sont différentes suivant la 1^{re} lettre de votre nom.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les mairies de village :

- Rueil-sur-seine : 01 47 14 16 68
- Mont-Valérien : 01 47 08 66 38
- Mazurières-Buzenval : 01 57 61 45 40.

• Permanences informatiques gratuites

La Maison de l'autonomie, en partenariat avec l'association « Destination Multimédia », propose des permanences informatiques pour répondre à toutes vos questions : démarches administratives en ligne, conseils d'achats numériques... Elles auront lieu les vendredis après-midi du 6 novembre au 11 décembre inclus.

Renseignements et inscription obligatoire auprès de la Maison de l'autonomie (coordonnées ci-dessous) ou par téléphone au 09 81 86 47 76 les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

• Ateliers gratuits « Je vieillis, je veux connaître mes droits ! »

Trois ateliers seront organisés à la Maison de l'autonomie sur le mois de novembre :

- les mesures juridiques de protection (mandat de protection future, habilitation familiale, tutelle...) : le **mardi 10 novembre** de 15h à 17h
- le maintien à domicile, les aides financières, les structures du territoire : le **lundi 16 novembre** de 14h à 16h
- les directives anticipées, la personne de confiance : le **vendredi 27 novembre** de 10h à 12h.

Ces ateliers seront animés par le réseau ASDES.

L'inscription est obligatoire auprès de la Maison de l'autonomie (coordonnées ci-dessous).

• Ateliers gratuits « hypertension artérielle » les 6, 13 et 20 décembre

Le réseau ASDES (Accès aux soins, aux droits et à l'éducation à la santé), en partenariat avec le CLIC, propose aux seniors des ateliers gratuits pour apprendre à agir sur l'hypertension artérielle au quotidien : comprendre l'hypertension artérielle, les traitements, quelle activité physique, comment gérer le stress, quelle alimentation ?...

Ces ateliers auront lieu à la Maison de l'autonomie et seront animés par le réseau ASDES.

L'inscription est obligatoire auprès du réseau ASDES : 01 81 80 38 30.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie :

10 ter rue d'Estienne d'Orves

Tél. : 01 41 39 88 00

Mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr

pages jeunes

LES INFOS DU



À MI-MANDAT !

Comme des pros ! Le 14 octobre, les 35 membres du conseil municipal des jeunes (C.M.J.) réunis en séance plénière au salon Richelieu (dans le respect du port du masque et de la distanciation) en présence du maire et d'Ahmed Tabit, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, ont égrené le bilan des activités réalisées à mi-mandat et esquissé les projets à venir.

Une année riche et intense

Les actions menées ont été nombreuses : Les pères Noël du Cœur (350 cadeaux collectés l'an dernier), journée à la mer pour les familles les plus démunies (le 8 juillet, participation de 35 familles), après-midi de promotion du C.M.J. sur le parvis de l'hôtel de ville (le 16 septembre dernier, 80 jeunes sont venus se renseigner), investissement des membres du C.M.J. dans le devoir de mémoire et participation aux commémorations (lecture de textes et dépôts de gerbes).

Projets à venir

Chacun a pu s'exprimer, donner son ressenti, faire évoluer les anciens projets et en proposer des nouveaux. Anissa « Concernant Les pères Noël du Cœur, nous avons constaté la diminution des présents lors de la distribution des cadeaux aux bénéficiaires, c'est pourquoi nous proposons à la place une sortie culturelle à Vaux-le-Vicomte ». Pour Nassim « Nous sommes honorés d'accepter la proposition de M. Didrit, présidente de la section ruelleoise du Souvenir français, de nous confier le drapeau "Rhin et Danube" et de devenir donc porteur de drapeaux ». Quant aux futurs projets, pour lutter contre le cyber-harcèlement, les jeunes souhaitent réaliser un clip à diffuser dans les cinémas. Nicolas a exposé l'idée « de sensibiliser nos camarades lycéens à l'écologie et à l'environnement et lutter contre le tabagisme grâce à l'installation de deux cendriers à l'entrée de l'établissement et à la collaboration



avec le service Santé ». Le projet de lutte contre l'isolement des aînés avec la mise en place d'un réseau de bénévoles « jeunes » a suscité un vif intérêt auprès du maire qui leur a proposé d'élargir la « réserve citoyenne » créée pendant le confinement et de l'enrichir d'un volet « jeunes ».

Quant à la soirée-débat, au jeu de piste familial en centre-ville, à l'organisation d'une soirée dansante pour les 18-25 ans... et à la création d'un espace jeune... il faudra attendre... la fin de la Covid pour en reparler.

PERMIS CITOYEN

UN CHÈQUE GRAND FORMAT POUR UN PROJET GÉANT !



Une centaine de jeunes domiciliés à Rueilmal maison et âgés de 18 à 25 ans ont bénéficié du « permis citoyen ». « Je suis heureux de vous avoir proposé cette aide de 500 euros en vue de votre examen du permis de conduire, leur a lancé le maire lors de la pose pour la photo. Et je suis fier de votre engagement citoyen ! ». En effet, les bénéficiaires (dont le revenu fiscal par foyer ne dépasse pas 84 000 euros) s'engagent, en contrepartie de ce soutien, à travailler 35 heures au sein d'une structure publique ou associative rueilloise.

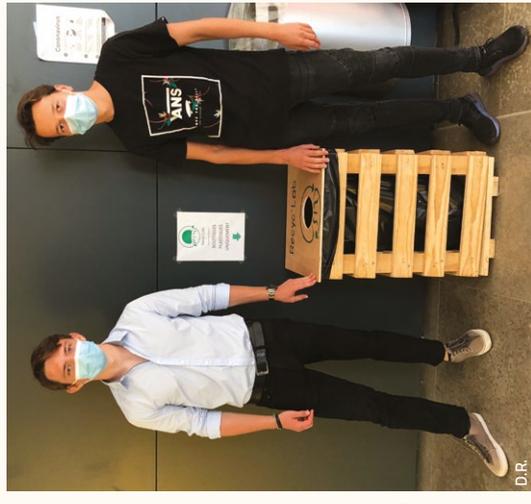
Prochaine session pour s'inscrire en février 2021 auprès du service jeunesse, au bureau information jeunesse (BIJ), rue Jean-Mermoz.

Attention : l'inscription au permis de conduire s'effectue après réalisation par le bénéficiaire de son engagement (dans un délai maximum de 6 mois suivant la signature de la convention).

Initiative

Avec « Recyc'Lab », le lycée Richelieu affronte la pollution plastique

Les jeunes du lycée Richelieu s'attaquent à la pollution plastique avec l'idée de recycler puis de créer des objets dont l'utilisation vise le plus grand nombre. Un projet éco-responsable qui traverse parfaitement l'air du temps et qui, par son caractère professionnel, forme les jeunes talents de demain à la vie d'entreprise. Reportage.



« Je vous confirme notre entretien, mardi à 12h15. Nous serons présents à l'accueil du lycée pour vous présenter notre projet, notre technologie et nos ambitions. » Les principes professionnels n'attendent point le nombre des années. Justin n'a que 17 ans mais il s'exprime déjà comme un véritable P.-D.G. Avec Lucas, 16 ans, et Nour, 19 ans, ils nous reçoivent au sein de leur « mini-entreprise » : un local d'une vingtaine de mètres carrés que le lycée Richelieu leur a dégoté. Si l'on sait tous qu'il faut réutiliser l'énergie renouvelable, combien d'entre nous savent vraiment quel processus est mis en place pour cela ? Comment réutiliser le plastique ?

Différents types de plastique

Au lycée, des bacs de recyclage pour les bouteilles plastiques sont apposés dans les couloirs, contre les murs et sur le bas-côté. « Nous les récupérons et puis nous transformons les bouteilles d'eau en paillettes grâce à un broyeur. Ensuite nous versons ces particules dans une extrudeuse pour les transformer en filaments. À partir de cette matière, nous pourrions créer tout objet via une imprimante 3D », expliquent les jeunes entrepreneurs. « Recyc'Lab » produit en ce moment un gadget qui aide à supporter le port du masque lié au Coronavirus : « Un support qui tire les élastiques

derrière la tête pour éviter d'avoir mal aux oreilles », ajoutent-ils avec enthousiasme. La magie de la technologie nous permet donc concrètement de donner une deuxième vie au plastique, mais il existe des contraintes. À la question : peut-on recycler tous les plastiques ? La réponse est « Non, il y en a de différents types : celui utilisé pour les bouteilles d'eau, le PET, est recyclable par exemple ».

Une expérience utile !

L'idée a émergé sous l'impulsion des professeurs du lycée : M. License, enseignant en SVT, M. Mauborgne, spécialiste des sciences de l'ingénieur, et Mime Messis, professeur d'économie et de gestion. « Depuis qu'on est en seconde, on a pris connaissance du projet avec nos professeurs et on a pu travailler avec les terminales de l'époque. Il y avait un petit décalage avec les autres élèves puisqu'on ne connaissait pas très bien le monde de l'entreprise, reconnaît Nour. Et ils avaient plus de connaissances mais on a pu progresser en travaillant avec eux ».

Aujourd'hui, ce sont eux les terminales et ils cherchent à recruter. « On est ouverts. On a bien besoin d'aide de la part d'autres élèves du lycée, souligne Lucas. C'est un projet dont on pourra tous se servir à l'avenir. » « Il

Y a un certain savoir-faire à acquérir avec l'utilisation d'une technologie particulière, souligne M. License. Se former et avoir de l'expérience ne peut qu'être bénéfique. » Le savoir est une véritable arme pour trouver un emploi et l'occasion de découvrir les rouages de la vie en entreprise pourrait s'avérer déterminante pour l'avenir des lycéens. « Nous avons pu voir que le travail en équipe, l'organisation et la polyvalence étaient très importants. Il y a tant de rôles : du marketing à la direction artistique, du D.G. au chargé de communication. Je pense que cette expérience nous sera utile ! Et aujourd'hui, nous lançons un appel au partenariat. Si une ou des entreprises rueilloises veulent nous accompagner dans ce projet, nous aider à progresser, à engranger du savoir, alors nous nous tenons à leur disposition. » À bon entendeur... **B.S.**

Informations pratiques :
Mail : recyclab@lilo.org
Instagram : [recyc_lab](https://www.instagram.com/recyc_lab)
Site internet : recyclabrichelieu.wordpress.com

À l'extérieur, les clubs vivent encore

C'est un plaisir qui nous avait manqué. Une famille que l'on retrouve, une fabrique d'émotions : le sport en club. Après l'application du couvre-feu à 21h - sécurité oblige - un protocole sanitaire très strict a été mis en place dans les clubs de sport « en extérieur ». Reportage. ▶ Bryan Secret



DR
Au stade du Parc, les jeunes joueurs du Football club de Rueil-Malmaison s'entraînent.

Le sport survit à Rueil, malgré la crise sanitaire qui sévit à travers l'Europe. En corrélation étroite avec l'ARS et les fédérations de sport, la Ville permet aux adhérents la pratique en extérieur avec un protocole bien pensé.

Un référent Covid

Cela se confirme au stade du Parc par exemple où, en octobre, guidés par les flèches de circulation à sens unique, nous rejoignons les terrains du Football club de Rueil-Malmaison (FCRM). « Les jeunes joueurs s'y entraînent studieusement, sous les yeux de leurs parents masqués en tribunes avec une distanciation d'au moins un mètre entre eux », observe satisfait Oliver Godon, adjoint au maire aux Sports. Les entraîneurs, tout aussi équipés, s'étaient du gel désinfectant sur les mains

et en mettent aussi sur les ballons. « On suit le protocole sanitaire à la lettre. On ne prend aucun risque », explique Julien Potier, le directeur technique du club. Tout club dispose d'un « référent Covid » chargé d'appliquer le protocole sanitaire. Le FCRM compte plus de 1500 adhérents : les encadrants ont forcément dû s'adapter à la situation pour les accueillir.

L'application « Sporteasy »

L'association s'est appuyée sur une application mobile « Sporteasy » pour tracer tout cas et foyer d'infection. « Un joueur qui souhaite participer à un entraînement ou venir disputer une rencontre doit confirmer sa venue sur l'application, ce qui nous permet la constitution d'une liste de présences » ajoute Julien Potier. Une stratégie payante puisque quelques semaines avant notre présence, une joueuse – cas

contact au départ – a été repérée dans une liste de 60 personnes. « Nous avons mis immédiatement en quatorzaine toute la section féminine, confirme le président du FCRM, Olivier Guesnon, en plus de leur demander de faire des tests. » Le cas contact s'est confirmé positif mais n'a pas contaminé le reste de la section qui a pu reprendre l'entraînement. « Avec autant de membres, nous n'avons pas droit à l'erreur. Nous avons prévenu la mairie, l'ARS et le district », souligne Julien Potier. Le virus n'a pas pu se propager et la sécurité s'est créée une confiance. À l'heure où nous écrivons, 1300 adhérents ont déjà renouvelé leur licence au club. « On a fait un geste de 30 euros pour nos joueurs pour compenser la fin de saison tronquée, arrêtée par le virus », poursuit-il.

Athlétisme et rugby

D'autres sports font preuve de prudence pour rester efficaces contre la propagation du virus. Le Rac Athlétisme et le Rac Rugby « suivent scrupuleusement les recommandations du gouvernement », assurent les présidents, Raphaël Joséphine et Guy Paris, pour s'adapter en fonction des changements à venir. « Nous ne sommes pas impactés puisque nous faisons du sport en extérieur mais nous faisons partie du Rac, une entité, et nous avons une pensée pour les clubs qui pratiquent "en intérieur" comme ceux du badminton, du tennis de table, souligne Raphaël Joséphine. Concernant les horaires du couvre-feu, notre dernier entraînement se termine à 20h30 donc tous nos athlètes peuvent rentrer en temps et en heure chez eux. » La problématique « des 21h » a été vite évacuée par le Rac Rugby qui a changé son organisation : « On avance les entraînements et les adhérents viennent quand ils peuvent parce qu'ils ont aussi un emploi et qu'il est compliqué de venir à 18h. On a fermé le club house et on a perdu en convivialité mais on fait avec : c'est pour la bonne cause, salue Guy Paris. Du fait des entraînements tronqués, les risques d'accidents sont probables lorsqu'ils rencontreront des équipes plus entraînées. Dans notre poule, il y a trois équipes qui ont moins de restrictions et qui sont plus au point physiquement : Compiègne, Épernay et Soissons. Mais on se bat ! ».

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

La bataille de la Malmaison

Acte 1 de la bataille de Buzenval



Image fournie par la S.H.R.M.

Nous sommes le 22 octobre 1870. La veille, dans la guerre qui oppose la France à la Prusse depuis le 19 juillet, 10 000 de soldats français ont pris la direction de Versailles pour reconquérir plusieurs hameaux de Rueil-Malmaison tombés aux mains de l'ennemi. L'opération donne lieu à de sanglants combats, en particulier à la porte de Longboyau, à l'entrée du bois de Saint-Cucufa.

Trois coups de canon tirés par le fort du Mont-Valérien ont donné le signal de l'attaque. Il est 1 h 30 ce 21 octobre 1870 quand les troupes françaises lancent l'offensive. Depuis plus d'un mois, Paris est assiégée par l'armée prussienne, qui occupe également Bougival, Garches, Saint-Cloud et une partie de Rueil-Malmaison. De ce côté-ci, les avant-postes prussiens semblent gagner encore du terrain. Aussi une opération a-t-elle été décidée par les généraux Trochu, gouverneur militaire de Paris, et Ducrot. Également pour éprouver la solidité de nos troupes et relever leur courage. Les objectifs annoncés se concentrent sur Rueil et la reprise de la Malmaison, la Jonchère et Buzenval. C'est là que se dirigent les troupes, sous le commandement des généraux Noël et Berthault et du lieutenant-colonel Cholleton.

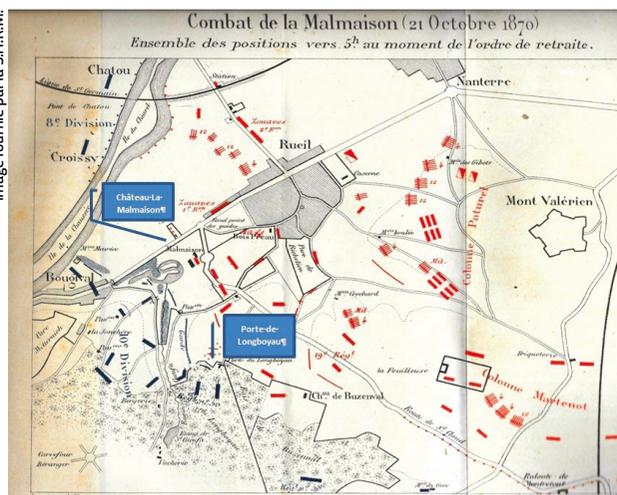
À bout portant à travers les grilles

Sur les pentes de la Jonchère, les échanges de tirs nourris entre les Français et les Prussiens blessent mortellement le vaillant commandant Jacquot. L'ennemi est cependant forcé de reculer. Les hommes du capitaine Nismes, sur les ordres du commandant de Miribel, abandonnent leurs positions dans le parc Richelieu pour aller soutenir un violent combat dans le bois de Saint-Cucufa. Une intense fusillade oblige les artilleurs français à se replier. La porte de Longboyau est alors le théâtre d'une âpre bataille : Français et Prussiens se tirent dessus à bout portant à travers les grilles et les créneaux. Un capitaine, dix canonniers et quinze chevaux sont tués, tandis que l'ennemi s'empare de deux pièces d'artillerie de 4. Vers 17 heures, le général Ducrot ordonne de battre en retraite suite à une violente contre-attaque que la faiblesse de ses effectifs – 10 000 hommes là où il aurait fallu une armée – ne peut supporter.

L'un des tout premiers actes de résistance

Certes, les Français ont réussi à contenir l'avancée des Prussiens, comme l'écrit le général Ducrot dans son rapport : « Le but a été atteint, c'est-à-dire que nous avons enlevé les premières positions de l'ennemi, que nous l'avons forcé à faire entrer en ligne des forces considérables qui, exposées pendant presque

Image fournie par la S.H.R.M.



toute l'action au feu de notre artillerie, ont dû éprouver de grandes pertes. » Mais à quel prix ? Pas moins de 432 hommes ont été mis hors de combat... Il n'en reste pas moins que cette bataille, qui intervient quelques semaines seulement après la capitulation de Napoléon III à Sedan le 2 septembre 1870, constitue l'un des tout premiers actes de résistance en région parisienne. Un épisode très honorable pour nos soldats qui, d'après l'aveu même du roi de Prusse Guillaume 1^{er}, a mis « tout Versailles en émoi ».



Image fournie par la S.H.R.M.

Le sorbier des oiseleurs : le bonheur est dans le prêt !

Bientôt les fêtes et tout le monde ne parlera plus que du houx et de ses charmantes boules rouges ! Pourtant, il n'y a pas que lui qui peut se targuer d'arborer fièrement des boules rouges ! Moi, je peux même me vanter de produire des baies, appelées sorbes, qui dès l'automne se parent de jaune, d'orange et de rouge et garderont de leur superbe tout l'hiver ! À condition que mes petits copains ailés ne viennent pas tout grignoter. Bon, je ne peux leur en vouloir car mes grappes sont irrésistibles. Et puis si je peux aider à les emplumer, ça me fait plaisir ! Si les oiseaux, et notamment les grives, se gavent de mes baies, lorsque mes fleurs commencent à pointer le bout de leurs pétales et exhalent une odeur printanière, alors, là, les insectes et les abeilles se disputent pour venir butiner. Bref, je suis un arbre prêteur et ce par tous les temps. Et même si je suis dépourvu de mes sorbes, sachez que je ne manque pas d'énergie pour autant ! On me qualifie de rustique car en effet, le froid et les températures en-dessous de 0 degré (-25°C) ne me font pas peur. Beau pour votre jardin et bon pour l'environnement et la biodiversité, je suis l'arbre qu'il vous faut planter. Je pousse dans tout type de sol sauf ceux trop calcaires, trop secs ou à l'inverse, gorgés d'eau. J'ai besoin de plusieurs heures d'ensoleillement par jour. C'est pour parfaire mon bronzage à l'automne ! Petit plus à l'attention des citadins : je supporte même la pollution atmosphérique. Dernier conseil : à ceux qui voudraient goûter mes fruits, ils



Nom scientifique : Sorbus aucuparia, le sorbier des oiseleurs, est un petit arbre appartenant à la famille des Rosacées connu sous d'autres appellations : sorbier sauvage, sorbier des oiseaux, sorbier des grives et arbre à grives.

Floraison : de mai à juin.

Taille : jusqu'à 15 mètres de haut mais dépasse rarement les 7 mètres.

Récolte : en automne dès que les sorbes sont bien mûres, c'est-à-dire bien rouges. Pour la confiture ou les gelées, elles seront encore meilleures si vous les récoltez après qu'elles auront subi les premiers gels.

Longévité : 120-150 ans.

Bon à savoir : selon les légendes, un bâton fait avec une branche de sorbier éloignait les prédateurs, surtout la nuit. Le sorbier était considéré aussi comme un protecteur du bétail contre la foudre et un porte-bonheur pour les amoureux. Son bois est prisé par les ébénistes, les sculpteurs, les graveurs et les luthiers.

Propriétés : le sorbitol, l'édulcorant aujourd'hui synthétisé en laboratoire, est une copie de celui trouvé dans les fruits du sorbier des oiseleurs.

sont à consommer crus et cuits, mais avec modération car ils présentent une certaine toxicité en raison de la présence d'acide parasorbique (acide du sorbier) au goût âpre et amer, pouvant provoquer des vomissements.

LA FLORE ET LA FAUNE D'ICI

Vous aimez vivre dans votre ville ? D'autres êtres vivants, plantes, fleurs et animaux, aussi.

Retrouvez dans cette rubrique les portraits des espèces qui se plaisent dans l'environnement rueillois !



Nom scientifique : (Strix aluco) ou chat-huant est une espèce d'oiseau de la famille des strigididae.

Reproduction : de février à avril, la femelle couve seule de 3 à 5 œufs pendant 28 à 30 jours. Après l'éclosion des tout premiers, elle reste encore une dizaine de jours dans le nid.

Signe particulier : au sol, des plumes striées de marrons clairs et foncés indiquent son passage, comme la présence de pelotes de réjection, grises et pelucheuses, de 4 à 5 cm de long et d'environ 2 cm de diamètre, qui contiennent les débris de la proie que la chouette n'a pas réussi à digérer et qu'elle recrache du haut de son perchoir.

Statut : la chouette hulotte bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis 1976. Environ une espèce sur trois est menacée.

Cri : hululement.

Espérance de vie : 18 ans en moyenne.

Taille : 38 cm.

Poids : mâle 330 à 440 grammes, femelle 420 à 590 grammes.

À noter : si vous désirez porter secours à une chouette blessée, déposez-la dans un centre de soins de la faune sauvage. Le plus proche est Faune Alfort situé à Maisons-Alfort.

La chouette hulotte : hou la star !

Moi, c'est sûr, je peux tenir la note sur la durée. Les quatre jurés de « The Voice » se retournent à coup sûr ! Mes épaules carrées en imposent. J'ai de grands yeux pour ne rien rater du spectacle de la nuit. Ça me donne un air familier avec vous. Mais attention, ne vous y fiez pas ! J'ai mon caractère bien trempé. Et si on vient trop près de mon nid, je peux être très agressive. C'est mon côté mère poule. On dit chassez le naturel, il revient au galop... Dans mon cas, je dirais plutôt, chassez le rapace, il revient pour la chasse ! Mon ouïe s'adapte extrêmement bien à la nuit, ma vision binoculaire m'aide à voir précisément où est mon dîner, mon vol est des plus silencieux et les quatre doigts de mes serres, opposés deux à deux, s'avèrent particulièrement efficaces pour capturer mes proies. Petits rongeurs, passereaux,

grenouilles et insectes, hélas pour eux, la balade s'arrête à mon estomac ! Tant mieux pour les agriculteurs puisque je les aide ainsi à réguler la population de rongeurs. De quoi faire réfléchir certains qui m'accusent encore d'être un oiseau de mauvais augure. Si je vis principalement la nuit, vous pourrez aussi me voir parfois sur mon reposoir en journée : à l'entrée d'une cavité dans un arbre, notamment, ceux de la forêt de La Malmaison, dans un arbuste touffu, un lierre imposant ou une anfractuosité de rocher. Ouvrez l'œil et le bon parce que je suis la reine du camouflage grâce à mon plumage moucheté, du gris au brun roux, qui rappelle la couleur des troncs d'arbres. Petit message à l'attention des bûcherons en herbe : merci d'éviter d'abattre les vieux arbres sinon je risque de devenir S.D.F. !



Clémence Dessus,

une autre vie est possible

Changer de vie, beaucoup y pensent. Clémence Dessus l'a fait. À l'aube de la trentaine, alors qu'elle vient de donner naissance à son premier enfant, la jeune Rueilloise s'essouffle après huit années passées dans le secteur des médias. « *Je voulais mettre davantage de sens dans ma vie professionnelle* », confie-t-elle. Elle entreprend alors un bilan de compétences – « *une véritable introspection* » – qui confirme une solide motivation pour l'enseignement.

Fille de professeurs, elle épouse donc la vocation familiale et choisit délibérément la filière professionnelle, convaincue que l'apprentissage est une voie d'excellence : « *Il n'y a pas mieux pour accompagner les jeunes vers l'emploi et les faire entrer dans l'entreprise* ». C'est à l'École de Paris des métiers de la table que Clémence Dessus, diplômée en sciences de gestion et désormais mère de trois enfants, trouve à s'épanouir en enseignant à des jeunes de 15 à 29 ans la gestion, l'économie et

le droit. Très investie pour l'insertion et dans sa ville, elle a amené ce centre de formation d'apprentis (CFA) à participer l'an dernier au Forum de l'emploi organisé par la mairie de Rueil. Son parcours singulier, Clémence Dessus le raconte en détail dans la collection de guides pratiques *C'est décidé, je change de job !* (Éditions Foucher), coécrits avec une coach certifiée en transition professionnelle. « *Je souhaite, par mon témoignage, accompagner le lecteur dans son cheminement personnel et professionnel et démontrer que la reconversion est accessible à tous* ». Si ce projet d'ouvrages est né du hasard d'une rencontre, le sujet semble inépuisable. « *Il y a encore beaucoup à dire sur le changement de vie...* ».

editions-foucher.fr



Arnaud Leplet, SleepingMoney : ne perdez plus d'argent !

« *Un alignement de planètes* » : c'est ainsi qu'Arnaud Leplet qualifie la conjonction d'événements qui l'ont conduit à créer son entreprise, enfin. Car l'envie germe depuis une dizaine d'années chez cet expert en marketing digital dans le secteur bancaire. Son idée ? Une « marketplace » dédiée aux cartes, chèques et coffrets cadeaux et aux cartes prépayées. « *Beaucoup de titres prépayés ne sont pas utilisés parce qu'ils ne correspondent pas aux goûts du bénéficiaire ou parce que, oubliés, ils se sont périmés, observe-t-il. Or ils représentent une somme et celle-ci est systématiquement encaissée par l'enseigne à la date d'expiration. C'est de l'argent perdu !* » D'un

autre côté, nombreux sont les consommateurs à vouloir profiter de réductions sur leurs achats. Grâce au site SleepingMoney, Arnaud Leplet met en relation les uns et les autres, et tout le monde y gagne : les vendeurs convertissent leurs titres prépayés en argent frais et les acquéreurs font de bonnes affaires en les achetant moins chers que leur valeur, « *de 24 % en moyenne* », précise le fondateur. SleepingMoney se distingue en outre par la garantie des transactions. « *Le site intervient comme tiers de confiance, poursuit Arnaud Leplet. Chaque titre vendu est vérifié avant d'être expédié à l'acheteur et l'argent n'est transféré au vendeur que si*

tout est conforme à l'annonce. » Le remboursement est assuré en cas de fraude.

Un peu plus d'un an après son lancement, SleepingMoney affiche une croissance à deux chiffres, boostée par les avis positifs des utilisateurs qui stimulent continuellement le trafic. À ce rythme-là, le père de famille rueillois, qui a créé lui-même cette plateforme marchande et qui la gère

seul, pourra bientôt embaucher... et souffler un peu.

sleepingmoney.com



Mariages



Sébastien WATTEBLED
& Anne COHEN



Jean-Baptiste LEMOINE
& Margaux TARDIVEAU



Damien JEAN
& Guillaume AUFFRET



Karim-Amour CHERIF
& Solenn LEBOSCQ



Damien COURTECUISSÉ
& Chloé BRUDER



Benjamin MORIN
& Michaëlla NOMBREUSE



Basile BONFILS
& Elodie RIFFAUD



Jordan FARIA LIBA
& Singa NZUZI



Baptiste VANDENBORGH
& Alice BARBIERY



Yannick Nlemvo BUANA
& Kokoè TETTEKPOE

Naissances

28 mars > Louise MAUTIN • **22 avril** > Maxime CORDIER • **23 avril** > Noah DOUILLY LANTHEAUME, Ramy KHARBOUCH • **26 avril** > Adam GRIECH, Nolhan PETITBERGHEN • **29 avril** > Arthur SOLLINGER, Léandre CONLEY • **30 avril** > Héloïse LAM TANG, Nina BOURKAIB, Ohan MBAYABO • **1^{er} mai** > Yasmine SYOUD • **2 mai** > Margot CORNUBET • **3 mai** > Célian MATTEI DUCHEMIN, Emilia NARANJO BUCHELI • **5 mai** > Aliya DREÏF SASSI, Blanche MOULY • **6 mai** > Gustave DA SILVA BLASZCZYK • **7 mai** > Sasha GNECCHI, Titouan CHARBONNIER • **11 mai** > Levi SILVA BRAVARD • **14 mai** > Arthur MARQUES STENNER • **16 mai** > Anatole JACOB SANTONI • **17 mai** > Mathis VILAIN, Jules TESSIER • **19 mai** > Nolann CADIOU • **20 mai** > Azélie EMICA, Valentin MIRABEAU • **21 mai** > Augustine PHILIPPE, Marius WILMET, Youna RAMBERT • **22 mai** > Maryam DIALLO • **23 mai** > Clémence MARS, Ismaël CAMARA, Mia GUERÀA • **25 mai** > Alex BENAMER • **30 mai** > Evan QUEMENEUR • **1^{er} juin** > Octave DE MEAUX • **2 juin** > Madenn HÉBERT BROUCHET • **3 juin** > Joséphine FLOCH, Nadine SHIL, Noé LEGRAS • **4 juin** > Marwa EMKEIDEICHE • **5 juin** > Elise AUDET CAZAL, Juba ALMABOUDI, Safa DOUDOUH • **6 juin** > Charlotte XIE • **7 juin** > Mellina MEHENNI • **8 juin** > Julia HAN, Lara STRUILLOU, Maylhie KITENSI • **9 juin** > Abel RIVOIRE, Loïc MARCANT TEJEDA • **11 juin** > Fatima BASS, Mathéo MORIN, Yanis TALBI • **12 juin** > Emmy XIE, Lucie SANTRAINE • **13 juin** > Alycia TAÏBI, Khansa SELLAMI • **14 juin** > Aylan BOUDJIT • **15 juin** > Amine MENIOUL, Joudi ZOUAK, Sam SAREMI

Décès

1^{er} juin > Isabelle RICHARD • **2 juin** > Nadine PHILIPP, Simone MARQUET veuve MARCHADIÉ • **14 juin** > Georgette BOUILLOUX veuve JOUHANT • **18 juin** > Jean-Pierre DEMUYTER • **20 juin** > Maurice DUBRULLE • **21 juin** > Michel SALAÛN, Monique FONTANA veuve HÉLIN • **22 juin** > Maria SICH veuve DUJARIC • **27 juin** > Gilberte PEIRO veuve BIENAIMÉ • **30 juin** > Micheline ACART • **2 juillet** > Catherine JANOVIAK mariée GAJEWSKI • **19 juillet** > Monique SEJOURNÉ veuve SINNASSAMY • **4 août** > Solange DUVAL • **24 août** > Jacqueline FRATICELLI veuve DOUROUX, Nicole FAUGÈRE • **27 août** > Gilberte LABAT veuve BENOIT, Sylviane FRÉNOT veuve PÉRIGAUD • **29 août** > Yonne VÉBER veuve DONGUY • **31 août** > Lakhdar YOUCEFI • **6 septembre** > Bernadette BRISSET veuve KEBIR • **12 septembre** > François JEANNEQUIN • **21 septembre** > Laurent TARDY • **27 septembre** > Jeannine POIRET veuve LALANNE



Hommage

Au nom du conseil municipal et de tous les Rueillois, le maire présente ses sincères condoléances à la ville de Boukhara en Ouzbékistan, jumelée avec Rueil-Malmaison depuis 1999, qui vient de perdre son maire, Karim Kamalov, des suites de la Covid-19. Le président de la région, Uktam Barnoev, qui l'an dernier était venu dans notre ville à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Avicenne (offerte par Boukhara) au parc de l'Amitié, est également décédé, d'un AVC, probablement en lien avec la pandémie.

La rédaction vous informe qu'un décalage de plusieurs mois peut se produire entre la date de la célébration des mariages et la publication des photos.